

# STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTE et du PRC CEP



PÔLE-DETTE



Numéro 20, 3<sup>e</sup> trimestre 2004

## Analyse et stratégie de désendettement des PPTE

Réunion du Comité exécutif du PRC PPTE à Accra	2
2 <sup>e</sup> Séminaire interrégional des gestionnaires de la dette	3
Politique de nouveaux financements extérieurs des pays de la zone Franc CFA	5
Bolivie : allègement complémentaire à celui de l'initiative PPTE	6
La qualité du financement des donateurs – l'opinion des PPTE	7
Initiative PPTE et progression des DSRP : juillet 2004	8
Activités du PRC PPTE d'avril à septembre 2004	10
Questions techniques sur l'allègement de la dette	16

## Flux de capitaux étrangers privés

Rapport d'activité du programme sur les capitaux étrangers privés	12
Bonne progression des capacités des pays pour l'analyse des CEP	13
Ouganda : une destination africaine privilégiée pour les investissements	14
Capitaux étrangers privés : questions fréquentes	15

# RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PRC PPTE À ACCRA

**L**e 14<sup>e</sup> Comité exécutif du PRC PPTE s'est tenu du 17 au 19 mai à Accra, au Ghana, et a réuni les PPTE (Bolivie, Cameroun, Ghana, São Tomé et Príncipe, Tanzanie), les partenaires de mise en œuvre, ainsi que les donateurs. Les débats ont porté sur les questions suivantes :

## Évaluation des progrès en renforcement des capacités nationales

Depuis la réunion de La Paz de novembre dernier, les capacités en gestion de la dette des États membres du PRC se sont améliorées, passant de 2,94 à 2,97. L'évaluation présentée lors de ces réunions a été davantage plébiscitée que d'habitude par les pays et partenaires, car elle a fait l'objet de discussions face à face avec les gestionnaires de la dette des pays lors de l'atelier interrégional. En outre, toutes les rencontres du PRC emploient désormais la méthodologie d'évaluation dans toutes les régions, afin d'évaluer l'impact de chaque rencontre. Les participants ont signalé que l'aspect le plus difficile consistait à perfectionner davantage les scores des pays du groupe A.

## Plans stratégiques

D'après les évaluations et l'analyse détaillée des besoins nationaux, les partenaires de mise en œuvre ont présenté des plans stratégiques actualisés indiquant comment ils comptaient atteindre les objectifs du cadre logique du PRC. Les PPTE ont examiné leurs propres plans, en vue de renforcer les structures et les stratégies de gestion de la dette. Les donateurs ont posé des questions précises sur les plans de certains pays et régions, demandant spécialement s'il était réaliste d'espérer atteindre les objectifs du cadre logique d'ici à la fin de 2004.

Ils ont également souligné la nécessité de privilégier la **politique de nouveaux financements**, afin d'empêcher les pays d'emprunter excessivement après l'initiative PPTE, en établissant des comités de stratégie de financement liés aux DSRP, ainsi que des plafonds généraux d'emprunt, fixés d'une manière transparente impliquant le parlement et la société civile.

La réunion a également traité des progrès accomplis dans la création d'un Institut PALOP, destiné à offrir une formation complète aux pays PALOP en langue portugaise. Les gouvernements PALOP ont terminé un document de projet et se sont engagés à



14<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif du PRC PPTE

assurer 20 % des coûts de financement, ainsi qu'à accueillir l'Institut. Le document est actuellement à l'étude par les donateurs et les IFI, tandis que l'Institut devrait débiter ses opérations au début de 2005.

## Gouvernance et promotion

Les participants sont convenus de poursuivre les arrangements en cours jusqu'à la fin de la phase 3. Le MEFMI a offert d'accueillir les assemblées du Comité exécutif en novembre. La réunion a également abordé la proposition norvégienne de « Groupe consultatif en gestion de la dette », dans l'attente d'un document supplémentaire clarifiant la participation, le financement, la valeur ajoutée, ainsi que les acquis précis de la réunion. Les partenaires ont été invités à organiser autant de réunions ministérielles que possible avec d'autres organisations, afin d'alléger l'emploi du temps des Ministres des PPTE.

## Méthodologie et enseignement à distance

Les participants se sont accordés sur la nécessité de continuer à mettre à jour la méthodologie du PRC PPTE, afin de tenir compte des questions post-PPTE, notamment des chocs et des nouveaux financements. La Bolivie, le Cameroun et le Ghana ont fortement défendu les acquis du programme d'enseignement à distance.

## Produits d'information

Les partenaires ont présenté un rapport d'activité et un plan stratégique révélant la grande utilité de ces produits pour les PPTE et ouvrant la voie à une plus grande décentralisation en la matière. Les participants sont convenus d'attendre les résultats de

l'analyse pour envisager une décentralisation accrue.

## Rapport financier

Ce rapport indiquait qu'en mai 2004, les partenaires avaient dépensé 67 % du budget de phase 3, de 14,9 millions de USD, et que le rythme des dépenses s'était accéléré considérablement en 2003-04. Les donateurs et PPTE ont examiné si tous les fonds risquaient d'être dépensés d'ici à la fin 2004.

## Décentralisation

En matière de décentralisation, il a été convenu de donner la priorité aux activités essentielles relatives à la formation régionale et nationale, d'ici à la fin de la phase 3. Les partenaires se sont accordés sur des indicateurs clairs de décentralisation dans ces domaines clés. Les participants ont décidé de laisser au bilan le soin d'étudier la décentralisation d'autres aspects, tels que le développement de la méthodologie, des produits d'information, de l'enseignement à distance et des activités de promotion.

## Bilan

Le Comité consultatif a assisté et offert ses observations à une présentation réalisée par l'équipe chargée d'analyser la méthodologie et les questions clés de la phase 3.

## Prolongation du programme

Les donateurs ont demandé aux partenaires de se prononcer sur l'éventuelle prolongation du programme au-delà de décembre 2004. Le 3<sup>e</sup> jour, les partenaires sont convenus de prolonger le programme jusqu'à juin 2005.

# 2<sup>e</sup> SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL DES GESTIONNAIRES DE LA DETTE

**L**e 2<sup>e</sup> Séminaire interrégional des gestionnaires de la dette a été organisé par le WAIFEM, le gouvernement ghanéen et DRI à Accra, du 13 au 15 mai. Il a été inauguré par Dr. Samuel Nii-Noi Ashong, ministre d'État à la Planification économique et aux Finances.

Pour les gestionnaires de la dette des PPTE, ce séminaire a constitué une occasion unique de partager leurs expériences des questions persistantes qui pèsent sur la gestion de leur dette. Parmi celles-ci, citons la progression du PRC PPTE, les capacités de gestion de la dette des PPTE, les enseignements tirés des renégociations de la dette des PPTE, les expériences en matière de mobilisation de nouveaux financements, la gestion du fardeau de la dette budgétaire et intérieure, les questions liées à l'initiative PPTE en cours, ainsi que la viabilité de la dette à long terme. Les participants ont également examiné les études prévues par le PRC sur les meilleures pratiques des institutions de gestion de la dette, sur la convergence macro-économique et la gestion de la dette, ainsi que sur l'analyse de la stratégie des pays non PPTE.

L'atelier a réuni 77 gestionnaires de la dette venus de 34 pays, ainsi que les membres des organisations partenaires du PRC (CEMLA, DRI, MEFMI, Pôle-Dette BCEAO/BEAC et WAIFEM). Les participants sont parvenus aux conclusions suivantes :

## 1. PROGRESSION DU PRC PPTE

D'après l'auto-évaluation réalisée par les pays, un nombre croissant de PPTE s'est forgé des capacités indépendantes à analyser et mettre en œuvre des stratégies de désendettement, pendant et au-delà de l'initiative PPTE.

La décentralisation du PRC au profit des organisations régionales (OR) progresse rapidement en ce qui concerne les rencontres de formation, les missions, l'assistance institutionnelle et les produits d'information, mais la coordination des structures de gouvernance et de promotion, ainsi que la mise au point de la méthodologie restent coordonnées par DRI.

La décentralisation en faveur des PPTE avance également : un nombre croissant d'entre eux emploie principalement des formateurs nationaux pour animer les ateliers nationaux.

## 2. PRODUITS D'INFORMATION/ ENSEIGNEMENT À DISTANCE

La phase 3 a atteint l'objectif d'étoffer les bulletins pour permettre à toutes les OR et aux fonctionnaires des PPTE d'y contribuer, faisant de cette publication un produit commun à tous les partenaires du PRC. Cette phase a également augmenté le tirage et la distribution des bulletins et des publications, mais elle pourrait aller plus loin pour répondre à la demande des PPTE.

Le site Internet du PRC s'est développé : alors qu'ils s'agissait principalement d'un outil de relations publiques pendant la phase 2, le site comprend désormais des ressources techniques utiles pour le PRC à des fins de formation et de référence, des profils de pays et des adresses de contact, ainsi que des pages pour chaque organisation partenaire.

En revanche, le transfert des responsabilités aux OR en

matière de produits d'information ne s'est pas pleinement réalisé.

Le programme d'enseignement à distance du PRC suit son cours avec succès dans 4 pays pilotes (Boliwie, Cameroun, Ghana et Ouganda), mais il aurait besoin de liens officiels plus étroits avec les programmes homologues des partenaires.

## ENQUÊTE SUR LES PRODUITS D'INFORMATION

À l'occasion du séminaire interrégional, les participants se sont exprimés sur les produits d'information issus du PRC. Une fois de plus, ils se sont déclarés très favorables aux produits communs, considérés comme des sources décisives d'information sur la stratégie de désendettement PPTE.

### Bulletin

Étant donné l'invitation de nombreux nouveaux participants au séminaire, il y a eu plus de demandes d'inscription sur la liste de distribution du bulletin que l'année dernière (28 participants sur 57). Les PPTE ont également sollicité davantage d'articles sur la progression de l'initiative PPTE, sur les questions techniques liées à l'initiative PPTE, ainsi que plus de détails concernant les activités du PRC PPTE. Ils ont également sollicité la rédaction par les fonctionnaires des PPTE eux-mêmes d'articles consacrés à leurs expériences nationales – ce qui impliquerait un bulletin plus long et plus détaillé. Dans ce contexte, **le PRC invite les fonctionnaires des PPTE à suggérer des thèmes d'articles en vue de bulletins futurs**. En dépit d'un tirage accru en réponse au séminaire de l'année dernière, les PPTE ont également demandé 60 exemplaires supplémentaires pour répondre à la hausse de la demande.

### Publications

Toujours du fait des nouveaux adhérents, 26 participants (45,6 %) ont demandé à être placés sur la liste de diffusion régulière des publications. Ils désiraient particulièrement recevoir des publications consacrées à la dette intérieure, à la dette extérieure du secteur privé et aux nouveaux financements. Ils ont également sollicité l'augmentation du tirage des publications d'au moins 100 unités.

### Site Internet

Grâce aux plus grands efforts accomplis pour faire connaître le site Internet en 2003-04, 28 participants (49 %) ont déclaré ne l'avoir jamais consulté. Les ressources techniques, publications et bulletins sont les supports les plus utilisés. Toutefois, la plupart des participants qui n'avaient jamais consulté le site ont expliqué que c'était parce qu'ils n'en connaissaient pas l'existence, ce qui exige davantage d'efforts pour le rendre public. En effet, après la publicité réalisée à l'atelier interrégional, 15 nouveaux participants se sont inscrits pour accéder au site réservé aux membres.

## 3. INTRODUCTION AU BILAN DE PHASE 3

La 3<sup>e</sup> phase du PRC PPTE est en cours d'analyse par ECORYS-NEI Research and Consulting, qui est chargée d'en examiner la progression et de suggérer les étapes ultérieures. ECORYS-NEI a présenté son *modus operandi*, qui consiste notamment à lire des documents, à rendre visite aux partenaires de mise en œuvre et à 5 PPTE, ainsi qu'à distribuer des questionnaires à de nombreuses parties prenantes.

L'étude portera principalement sur :

- la capacité des PPTE à analyser et gérer leur niveau d'endettement ;
- leur aptitude à négocier l'allègement de leur dette avec les créanciers et IFI ;
- les capacités des OR ;
- le rythme de décentralisation envisageable pour les principales activités du PRC ; et
- la viabilité technique et financière des PPTE et la capacité des OR.

## 4. AUTO-EVALUATION DES PAYS

Les PPTE ont contrôlé la qualité des évaluations qu'ils ont effectuées eux-mêmes sur leurs capacités en gestion de la dette, avec l'aide des partenaires de mise en œuvre du PRC. Ils ont mis l'accent sur les aspects suivants :

- le nombre de pays classés dans le groupe A (haut niveau de gestion de la dette) a augmenté au cours de la phase 3, tandis que presque tous les pays ont considérablement amélioré leur score ;
- les pays ont invité le PRC PPTE à redoubler ses efforts d'assistance dans les domaines (particulièrement institutionnels) qui vont au-delà de l'analyse de la stratégie de désendettement et qui sont importants pour la viabilité de la gestion de la dette.

## 5. NÉGOCIATION DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE

### Dettes bilatérales

Les pays rencontrent toujours des difficultés pour négocier des conditions comparables à celles du Club de Paris, spécialement avec la Russie et les créanciers hors du Club de Paris. L'impossibilité de négocier des termes favorables ne fait que maintenir leur dette non viable.

Les PPTE ont rencontré des difficultés de négociation parce que :

- les créanciers tardent à répondre à la correspondance ;
- les créanciers n'ont pas les moyens de concevoir un traitement comparable ;
- les débiteurs manquent de moyens pour évaluer si les propositions sont comparables ;
- des différends surviennent concernant l'accumulation des arriérés et des intérêts de pénalisation.

Il convient que la communauté internationale fasse davantage d'efforts pour l'apurement de ces dettes.

### Dettes multilatérales

Les gestionnaires de la dette ont souligné le manque :

- de consultation entre les institutions multilatérales et les PPTE ou de circulation d'informations précises sur la façon exacte dont l'allègement de la



**Cérémonie d'ouverture du séminaire, de gauche à droite : S. E. Dr. Samuel Nii-Noi Ashong, ministre d'État ghanéen à la Planification économique et aux Finances ; Dr. Chris Itsede, directeur général du WAIFEM ; et Patrick Empey, de l'équipe qui effectue l'examen du PRC PPTE**

dette multilatérale est mis en œuvre ; et

- de flexibilité de la part de ces créanciers face aux contre-propositions des PPTE, spécialement en matière d'anticipation de l'allègement du service de la dette.

### Litiges

Les gestionnaires de la dette s'alarment du nombre croissant de litiges engagés par les créanciers commerciaux et hors de l'OCDE. Ils ont souligné la nécessité de prendre en considération :

- la situation particulière des pays créanciers sous le coup de sanctions ;
- le risque que les créanciers extérieurs ne recourent aux tribunaux intérieurs ou ne transforment la dette extérieure en dette intérieure pour gagner un procès ;
- le risque de prolifération des procès, si un pays se montre vulnérable aux règlements à l'amiable ou aux menaces de poursuites ;
- la nécessité de veiller à ce que les procès soient pleinement gagnés ou clos, et à ce qu'ils ne puissent être réactivés après le changement de statut d'un créancier ; et
- le risque de corruption des avocats et fonctionnaires du gouvernement, ainsi que de fuite d'informations des pouvoirs publics au profit du créancier.

## 6. ÉVALUATION DES NOUVEAUX FINANCEMENTS

### Prévisions et politiques de nouveaux financements

Les pays en développement, les donateurs et les institutions internationales ont besoin de meilleurs outils analytiques et politiques pour renforcer la mobilisation de l'aide. Ils doivent notamment :

- examiner de bien plus près les effets macro-économiques de l'aide (positifs et négatifs), spécialement les seuils nationaux auxquels cet impact devient moins positif ;
- analyser les motifs des projections de décaissements optimistes (par ex. dates de décaissement optimistes dans les systèmes d'enregistrement) ;
- étudier davantage ce qui détermine l'évolution de l'aide des donateurs particuliers (dons ou aide aux programmes) et les raisons pour lesquelles certains se montrent plus flexibles ;
- établir des rapports détaillant les expériences des pays qui ont modifié leurs propres politiques et le comportement des donateurs pour soutenir la réduction de la pauvreté ; et
- analyser les rapports entre aide et flux de capitaux privés.

## Évaluation et stratégie de nouveaux financements

Cette séance a présenté la méthodologie qu'elle emploie le PRC PPTE pour évaluer les donateurs d'après leurs politiques et procédures, à l'aide de critères objectifs, en vue de permettre aux PPTE d'identifier les donateurs qui assurent le financement le mieux adapté à la réduction de la pauvreté. Elle a également présenté les résultats de l'analyse jusqu'ici (voir l'article de la page 7). Il a été convenu que :

- une stratégie de nouveaux financements allant au-delà des montants et de la concessionnalité est cruciale pour le développement futur, particulièrement parce que les PPTE risquent de rencontrer des problèmes de viabilité de leur dette après le point d'achèvement ;
- les PPTE doivent veiller à ce que l'assistance ne dépende plus des structures des partenaires, mais de leurs plans de développement (DSRP, CDMT). Certains pays le font déjà, en établissant des mécanismes d'évaluation des donateurs et des groupes de coordination ;
- les donateurs doivent accélérer l'harmonisation de leurs politiques et procédures publiques, car la profusion de ces procédures surchargent lourdement les fonctionnaires des PPTE ;
- la tendance à la budgétisation du soutien et à l'harmonisation par le biais de programmes de soutien budgétaire multidonateurs est positive, mais elle risque également d'imposer trop de conditions croisées et d'entraîner une instabilité excessive de l'aide ;
- les pays doivent comparer clairement les avantages potentiels qu'offre la recherche du financement le plus concessionnel possible (pour maintenir l'endettement faible), face à la perte du financement de certains créanciers ;
- un objectif clé d'une stratégie de nouveaux financements consiste à donner aux fonctionnaires suffisamment de marge pour leur permettre de rejeter les pressions en faveur d'un financement inadéquat.

## 7. FARDEAU BUDGETAIRE ET FARDEAU DE LA DETTE INTERIEURE DES PPTE

Les grandes lignes de l'étude du PRC sur la viabilité budgétaire de la dette ont été présentées, en privilégiant avant tout les indicateurs de type budgétaire liés aux recettes. Les gestionnaires de la dette des PPTE :

- ont accueilli favorablement l'étude sur la viabilité budgétaire et approuvé la primauté des ratios liés aux recettes budgétaires ;
- mis en commun leur expérience des questions de dette intérieure, en soulignant le fait que la dette non titrisée était cruciale (réforme des retraites de la Bolivie et arriérés de la Sierra Leone dus aux fournisseurs) ;
- ont suggéré qu'il était nécessaire de tenir compte d'indicateurs plus détaillés en relation avec les sous-composants des pouvoirs publics (États, entreprises parapubliques) ; et
- ont proposé d'étudier comment déterminer un dosage financier optimal (combinant le financement extérieur et intérieur).

## 8. ÉTUDES SUR LES INSTITUTIONS, LA CONVERGENCE ET LA STRATÉGIE NON PPTE

Les grandes lignes et les plans de travail de trois autres études ont été présentés et approuvés par les gestionnaires de la dette, qui ont offert de participer aux études de cas.

## 9. CONSIDÉRATIONS ACTUELLES LIÉES À L'INITIATIVE PPTE

- Les PPTE se sont penchés sur la récente controverse relative à l'appoint et ont été informés des derniers développements. Ils sont convenus que l'allègement complémentaire au point d'achèvement devait certainement compenser tous les chocs extérieurs, y compris les fluctuations des taux de change et d'intérêt.
- Ils ont également souligné que les retards pris par les pays pour atteindre le point d'achèvement avaient des répercussions négatives graves, notamment l'expiration ou la période d'allègement intérimaire pour les PPTE, entraînant une forte hausse des paiements du service de la dette. Ils ont fait valoir que, du point de vue d'un PPTE, ces retards dénotaient le manque de flexibilité des conditions imposées.

## 10. SUR LA VOIE DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE À LONG TERME

Les gestionnaires de la dette des PPTE ont été informés du plus récent document des IBW, qui met en place un cadre opérationnel destiné à évaluer la viabilité à long terme de la dette post-PPTE dans les pays à faible revenu. Ce document s'appuie sur :

- des seuils indicatifs du fardeau de la dette extérieure, spécifiques aux pays et tributaires de la qualité des politiques et des institutions de ces derniers ;
- une analyse et une interprétation attentive des indicateurs réels et projetés du fardeau de la dette, au titre cadre d'un scénario de base et de chocs plausibles.

Les PPTE accueillent favorablement le document et estiment qu'il défend une vision plus large de la viabilité de la dette que l'initiative PPTE, surtout parce qu'il propose l'emploi de multiples indicateurs pour les PPTE post-point d'achèvement ou les non-PPTE à faible revenu (ratio VA/encours et VA/service comparé au ratio PIB/exportations et PIB/recettes budgétaires). Ils préconisent toutefois d'utiliser le service de la dette par rapport aux recettes budgétaires comme indicateur principal. Ils soulignent également que le document recommande un étrange dosage de directives précises (sur les interactions des politiques) et de jugements flous dans d'autres domaines. En particulier, ils estiment que les tests de sensibilité aux chocs ne sont pas suffisants : ils préfèrent inclure les chocs prévisibles dans les projections initiales. En outre, le cadre a besoin d'indicateurs plus objectifs sur la dette intérieure et du secteur privé, qui constituent des fardeaux grandissants pour la plupart des PPTE, ainsi que sur la gestion de la dette et les nouveaux financements, afin de permettre aux PPTE de financer les ODM sans rendre leur dette non viable.



**Saodatou de Medeiros-Dine (Bénin) et Fatouma Allaoui Saïd (Comores)**

# POLITIQUE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS EXTÉRIEURS DES PAYS DE LA ZONE FRANC CFA



**U**ne fois qu'un pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée, ce qui suppose a priori que son endettement extérieur serait redevenu viable au regard des critères de cette initiative, que lui faudrait-il faire pour ne pas altérer de nouveau cette viabilité chèrement acquise ? En complément des efforts visant à promouvoir une gestion macro-économique rigoureuse et la bonne gouvernance, l'un des meilleurs moyens de préserver durablement la viabilité de la dette publique se trouve dans la politique de mobilisation de nouveaux financements tant extérieurs qu'intérieurs.

À ce jour, cinq pays de la Zone franc CFA ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée. Il s'agit :

- du Burkina Faso, en avril 2002 ;
- du Mali, en mars 2003 ;
- du Bénin, en mars 2003 ;
- du Niger, en avril 2004 ; et
- du Sénégal, en avril 2004.

Des contraintes spécifiques à chaque pays, dues pour l'essentiel à la maîtrise avérée ou non des politiques et pratiques des bailleurs de fonds ainsi qu'aux lourdeurs administratives, influencent et différencient les profils des décaissements des financements extérieurs. Mais l'analyse de leurs politiques de nouveaux financements extérieurs fait apparaître de nombreuses similitudes, qui se justifient par le fait que ces pays appartiennent à une même zone économique, l'UEMOA, qu'ils sont soumis aux mêmes critères de convergence économique, qu'ils ont faibles revenus et sont largement tributaires d'une exportation tirée par un seul produit.

## ORIENTATIONS ACTUELLES DE LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

L'insuffisance de l'épargne intérieure et l'étroitesse du marché financier obligent les pays, même après le point d'achèvement, à continuer à privilégier la mobilisation des ressources extérieures pour financer leur développement. Des changements importants apparaissent cependant en comparaison avec les pratiques antérieures qui faisaient le nid d'un endettement. En effet, en contraste avec le passé, les pratiques actuelles consacrent la

volonté de mettre en œuvre des politiques d'endettement plus prudentes et raisonnées, qui tiennent plus particulièrement compte des sources, des termes et des risques associés aux nouveaux financements, et qui s'assurent de l'existence effective d'un besoin clairement défini et identifié. Cette nouvelle orientation est caractérisée par deux approches, dont un choix stratégique et un choix politique.

### MOBILISATION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS EXTÉRIEURS : CHOIX STRATÉGIQUE

Conscients du faible niveau de leurs revenus et de l'extrême nécessité de lutter contre la pauvreté, les pays ont fait le choix stratégique de privilégier la mobilisation des financements extérieurs non générateurs de dette, tels que les investissements directs ou les dons. Lorsque ces pays se trouvent contraints de rechercher des emprunts extérieurs, leur priorité reste de mobiliser des financements concessionnels. Dans cette optique, le Mali a mobilisé entre 1999 et 2003, des dons représentant 69% des financements extérieurs. Pour le reste, ce pays a recherché des emprunts extérieurs d'un élément don assez élevé. Quant au Bénin et au Niger, ils ont opté pour des emprunts dont l'élément don serait supérieur respectivement à 35 et 50 %. En outre, du fait de leur faible revenu, la plupart des pays sont astreints au guichet AID de la Banque mondiale et ne peuvent, selon les conditionnalités du FMI, contracter que des emprunts dont le degré de concessionnalité est au moins égal à 35 %. Cette exigence oblige ces pays à privilégier des sources de financement multilatérales et de ne recourir que subsidiairement aux sources bilatérales. Presque aucun des PPTTE de la Zone franc CFA ne contractent de crédits commerciaux.

L'autre aspect de l'option stratégique de la politique des nouveaux financements est que les PPTTE allouent en priorité les ressources extérieures aux projets qui concourent à la réduction de la pauvreté (par exemple, 59 % de l'aide extérieure mobilisé par le Burkina Faso de 1999 à 2003).

### MOBILISATION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS EXTÉRIEURS : CHOIX POLITIQUE

Afin d'éviter un endettement désordonné, de plus en plus de pays ont décidé de mettre sur pied des structures de coordination de la gestion de leur dette avec leurs politiques macro-économiques. Cette coordination est mise en œuvre dans le cadre des comités nationaux de dette publique.

Ce choix comporte de nombreuses implications, notamment :

- *la volonté d'un plafonnement plus rationnel des ressources à mobiliser sous forme d'emprunts* : l'une des attributions des comités de dette publique est la détermination de plafonds annuels d'endettement déterminés sur la base d'une analyse de la soutenabilité à moyen terme des finances publiques et de la viabilité à long terme de la dette publique ;
- *la centralisation du pouvoir d'engager financièrement l'État aux mains d'une seule autorité gouvernementale* : dans plusieurs pays, la négociation des financements est assurée par le ministère du Plan et/ou celui des Finances, bien que ce soit le ministre des Finances qui signe les nouveaux accords de prêts. Avec la mise en place des comités nationaux de dette publique, les décisions deviennent plus participatives, pluridisciplinaires et plurisectorielles ;
- *l'allocation prioritaire des ressources vers les secteurs porteurs de croissance et de lutte contre la pauvreté* : les comités de dette publique sont appuyés par des cellules techniques chargées d'analyser l'impact réel des financements sur le développement et la viabilité de la dette. La concertation sur l'utilisation de nouveaux financements permet de s'assurer de la pertinence et de la rentabilité économique des projets et de mieux cibler l'allocation des ressources ;
- *une prise en compte plus affirmée des standards internationaux de gestion de l'endettement* : la systématisation des analyses de viabilité de la dette publique permet aux pays de redéfinir l'objectif principal de la gestion de la dette publique comme la satisfaction des besoins de financement de l'État et ses obligations de paiement au moindre coût possible, en maintenant le risque à un niveau prudent. Cette redéfinition contraste avec les orientations antérieures qui mettaient davantage l'accent sur la mobilisation des ressources et le service de la dette.



# BOLIVIE : ALLÈGEMENT COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE L'INITIATIVE PPTE<sup>1</sup>

## LA BOLIVIE ET L'INITIATIVE PPTE

L'initiative PPTE a été lancée par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) en 1996, dans le but de ramener la dette extérieure des pays pauvres très endettés à un niveau « viable ».

Dans le cadre de PPTE I, la Bolivie a atteint son point de décision en septembre 1997 et son point d'achèvement en septembre 1998. À partir de cette dernière date, la communauté financière internationale a commencé à mettre en œuvre les différents mécanismes de l'allègement engagé, qui s'est élevé approximativement à 448 millions de USD en VAN (760 millions de USD en valeur nominale). Il importe de souligner que dans le cas de la Bolivie, la mise en œuvre de politiques macro-économiques adaptées et la progression des programmes de réformes structurelles ont permis de réduire à un an le délai entre le point de décision et le point d'achèvement de PPTE I.

L'allègement promis à la Bolivie dans le cadre de PPTE I a permis de faire passer la VAN de la dette de 3 725 millions de USD à 2 985 millions de USD à la fin de 1998, ce qui équivaut à 213 % des exportations de biens et services. En outre, le Japon a décidé d'octroyer un allègement exceptionnel à la Bolivie pour la dette APD pré-date butoir, par le biais de dons destinés à honorer le service de la dette. Celui-ci n'a été assuré que pendant deux ans, car cette dette a été annulée au titre de PPTE II. En conséquence, l'allègement effectif que la Bolivie a obtenu au titre de PPTE I s'est élevé à 476 millions de USD en VAN (environ 788 millions de USD en valeur nominale).

## LA BOLIVIE ET L'INITIATIVE PPTE II

Dans le cadre de l'initiative PPTE II, la Bolivie a atteint son point de décision en février 2000 et son point d'achèvement en juin 2001. L'allègement estimé au titre de PPTE II est de 1 188 millions de USD en VAN, ce qui représente environ 1 776 millions de USD en valeur nominale.

D'autre part, « l'initiative de Cologne » a recommandé d'octroyer aux pays PPTE un allègement complémentaire à celui prévu par le Club de Paris au titre de PPTE II, consistant en l'annulation totale de la dette bilatérale. L'Allemagne, les États-Unis, l'Italie et le Japon ont annoncé leur intention d'accorder cet allègement à la Bolivie. La France et l'Espagne offrent également un allègement partiel dans ce cadre (échéances de quelques années).

Tableau 1 - Assistance concessionnelle extérieure accordée à la Bolivie  
(en millions de USD)

Détail	Moyenne 92-97	Moyenne 98-03	Diff 98-03 & 92-97
1. Dons (hors PPTE)	223,1	199,3	-23,8
2. Prêts nets concessionnels extérieurs au secteur public	146,8	182,4	35,6
3. Allègement PPTE	0,0	87,3	87,3
4. Allègement « au-delà de l'initiative PPTE »	0,0	13,8	13,8
5. Financement exceptionnel	168,0	69,2	-98,9
<b>B. Assistance concessionnelle hors PPTE (1+2+5)</b>	<b>537,9</b>	<b>450,9</b>	<b>-87,0</b>
<b>C. Assistance concessionnelle dans PPTE (1+2+3+4+5)</b>	<b>537,9</b>	<b>551,9</b>	<b>14,0</b>

Cette initiative est appelée « Au-delà de l'initiative PPTE ».

## PRINCIPE DE COMPLÉMENTARITÉ DE L'INITIATIVE PPTE

Selon la BM et le FMI<sup>2</sup>, un principe fondamental de l'initiative PPTE consiste en ce que les nouvelles mesures de financement du développement (prêts assortis de conditions concessionnelles) et les transferts de ressources (dons) soient **complémentaires** et disponibles en sus de l'allègement PPTE. Les créanciers et donateurs ont la responsabilité de veiller à ce que leurs gouvernements respectent leurs engagements en ce sens.

Par conséquent, pour que l'initiative PPTE atteigne ses objectifs, on a mis l'accent sur le fait que cette dernière devait apporter un financement complémentaire net, pour éviter qu'une éventuelle hausse des dons destinés à l'initiative PPTE ne nuise aux flux d'aide existants. C'est le principe de **complémentarité**.

Dans la même optique, le Comité du développement de la BM et du FMI a confirmé, dans son communiqué d'avril 1999, que les nouveaux financements destinés aux PPTE devaient être sous forme de dons ou bénéficier de conditions très concessionnelles.

## COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'INITIATIVE PPTE

Afin d'analyser la « complémentarité » avec l'initiative PPTE dans le cas de la Bolivie, on compare les indicateurs d'assistance concessionnelle extérieure que la Bolivie a reçue six ans avant PPTE (période pré-PPTE, 1992-1997) par rapport aux six années ayant suivi le point d'achèvement au titre de PPTE I (période PPTE, 1998-2003).

L'assistance concessionnelle sera mesurée comme la somme des dons hors initiative PPTE, plus le financement net concessionnel (décaissements moins amortissements concessionnels), plus l'allègement PPTE et l'allègement « Au-delà de l'initiative PPTE », ainsi que le financement exceptionnel.

De cette manière, le tableau 1 montre la moyenne en millions de USD de l'assistance concessionnelle extérieure accordée à la Bolivie pour les deux périodes analysées. On y observe que pendant la période pré-PPTE, la Bolivie a reçu une aide concessionnelle de 537,9 millions de USD. Pendant la période PPTE, le pays a reçu en moyenne 14 millions de USD d'assistance concessionnelle de plus par an que pendant la période pré-PPTE (551,9 millions de USD). Cela signifierait que dans le cas de la Bolivie, il existerait une complémentarité de 14 millions de USD

Tableau 2 - Assistance concessionnelle extérieure accordée à la Bolivie  
(en pourcentage du PIB)

Détail	Moyenne 92-97	Moyenne 98-03	Diff 98-03 & 92-97
1. Dons (hors PPTE)	3,5%	2,5%	-1,0%
2. Prêts nets concessionnels extérieurs au secteur public	2,2%	2,3%	0,0%
3. Allègement PPTE	0,0%	1,1%	1,1%
4. Allègement « au-delà de l'initiative PPTE »	0,0%	0,2%	0,2%
5. Financement exceptionnel	2,7%	0,8%	-1,8%
<b>B. Assistance concessionnelle hors PPTE (1+2+5)</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,5%</b>	<b>-2,9%</b>
<b>C. Assistance concessionnelle avec PPTE (1+2+3+4+5)</b>	<b>8,4%</b>	<b>6,8%</b>	<b>-1,6%</b>

suite à la page 16

<sup>1</sup> Par Carlos Ernesto Gonzáles Rocabado, Banque centrale de Bolivie.

<sup>2</sup> The Challenge of Maintaining Long-Term External Debt Sustainability. Comité du développement (Comité ministériel conjoint des Conseils de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement), avril 2001.

<sup>3</sup> Le financement exceptionnel correspond à l'allègement que la Bolivie reçoit à travers les restructurations de la dette octroyées par le Club de Paris avant la période PPTE (allègement traditionnel), plus le flux d'arriérés et les versements exceptionnels. L'allègement traditionnel correspond à celui qui est estimé dans le document sur le point d'achèvement de la Bolivie, au titre de l'initiative PPTE originelle.

# LA QUALITÉ DU FINANCEMENT DES DONATEURS – L’OPINION DES PPTÉ

**Il y a deux ans, le PRC PPTÉ a présenté sa méthodologie destinée à la conception de stratégies de nouveaux financements. Un élément central de cette méthodologie consiste à analyser les politiques et procédures des donateurs et créanciers pour aider les pays PPTÉ à identifier les « meilleures » sources de financement extérieur, afin de financer leurs programmes de réduction de la pauvreté et de développement économique et de déterminer comment améliorer la qualité de l’ensemble de leur financement extérieur.**

Traditionnellement, les politiques de nouveaux financements des gouvernements PPTÉ se sont axées sur la concessionnalité des fonds assurés, telle que mesurée par l’élément don. Elles ont privilégié autant que possible les dons, ainsi que le montant des ressources offert par chaque donateur ou créancier. Les types d’assistance (programmes, projets ou assistance technique), ainsi que les secteurs soutenus par les fonds étaient souvent déterminés par les donateurs, et non par les gouvernements. Par ailleurs, les décaissements, ainsi que les méthodes et procédures d’acquisition des donateurs occasionnaient des retards considérables dans l’apport des ressources.

La méthodologie du PRC prend en considération les facteurs quantitatifs traditionnels, tels que la concessionnalité et le montant du financement. Toutefois, de manière plus importante, elle permet aux pays d’évaluer les aspects qualitatifs des politiques d’aide des donateurs et créanciers, notamment le type d’assistance (programmes, projets ou assistance technique), la prévisibilité et la flexibilité des ressources, les conditions imposées pour le financement, le soutien aux secteurs et projets prioritaires du DSRP et le fait que les fonds passent par le budget public du PPTÉ ou non. Elle leur permet également d’évaluer les procédures des donateurs/créanciers pour le décaissement et l’acquisition, telles que la méthode de décaissement (créances de remboursement ou versements directs au comptant à des fournisseurs étrangers ou aux pouvoirs publics), le nombre et la complexité des procédures (y compris les conditions de contrepartie et l’assistance liée), le niveau de coordination entre donateurs et créanciers et avec les pouvoirs publics, ainsi que l’impact de ces procédures sur la prestation effective de l’aide.

Un ensemble de 23 critères d’évaluation regroupés en 12 catégories a été établi, avec un classement de 1 (le plus faible) à 5 (le plus élevé). Le but est de permettre aux pays d’évaluer objectivement la qualité

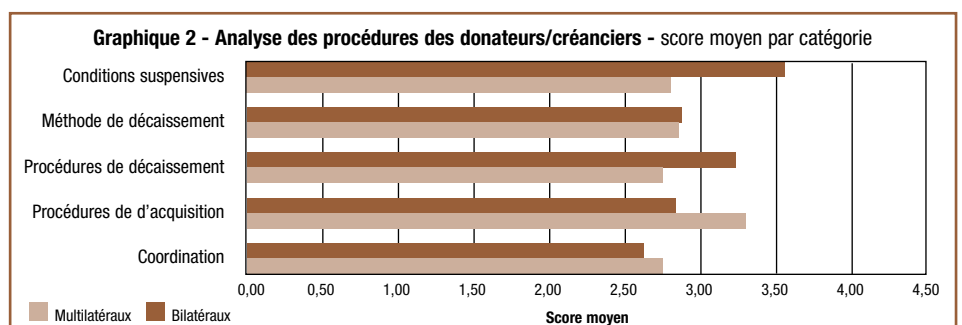
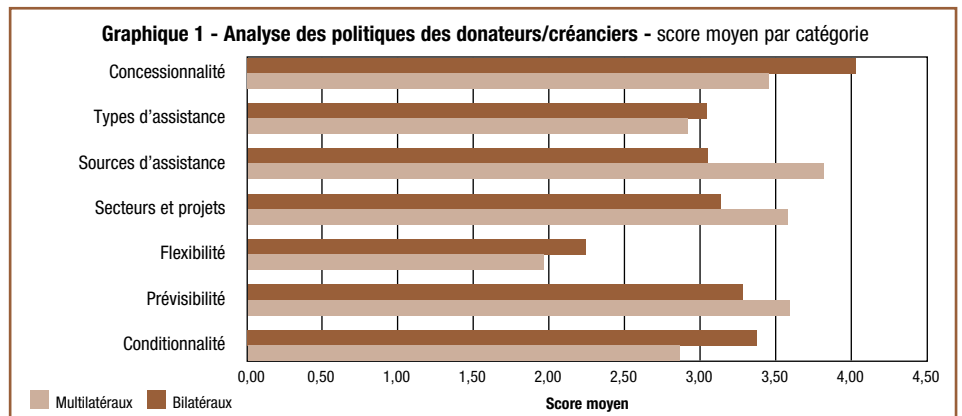
globale des ressources de chaque donateur et créancier, puis d’employer les résultats pour classer par ordre de priorité les sources de financement futur assuré par ces derniers. Cela permet aussi d’identifier les domaines prioritaires dans lesquels la communauté internationale en général doit accélérer ses efforts pour modifier ses politiques et procédures.

Les résultats de l’analyse des politiques et des procédures des donateurs/créanciers conduite jusqu’ici par onze PPTÉ, ont été présentés par catégorie de créancier lors du séminaire interrégional organisé en mai 2004 à Accra (voir la page 2). En termes de politiques des donateurs et créanciers, comme l’illustre le graphique 1, la question la plus épineuse pour les gouvernements PPTÉ concerne le manque de flexibilité du financement. En effet, de nombreux donateurs et créanciers sont bien moins disposés qu’il ne serait souhaitable à apporter un soutien supplémentaire au budget ou à la balance des paiements en vue de répondre aux chocs extérieurs, ou à réorienter leurs fonds vers un secteur public prioritaire. Le nombre excessif de conditions associées au financement, la qualité moindre de l’assistance apportée, le fait que les fonds continuent à être destinés à des secteurs et projets non

prioritaires, la faible prévisibilité du financement (car les donateurs ne décaissent pas comme promis, n’engagent pas de financement multi-annual ou ne décaissent pas en accord avec les calendriers budgétaires des PPTÉ), sont d’autres aspects très importants des politiques des donateurs et créanciers qui compromettent une prestation efficace et effective des ressources d’aide aux PPTÉ.

Les sources de financement multilatérales sont plus désirables que les bilatérales, car elles tendent à se canaliser vers les secteurs et projets prioritaires du gouvernement de manière plus fiable à travers les budgets, et parce qu’elles sont plus prévisibles. En revanche, les sources bilatérales sont plus concessionnelles, plus flexibles et moins conditionnées.

En ce qui concerne les procédures des donateurs et créanciers, le manque de coordination entre donateurs représente la première cause de retards dans les décaissements en général, suivie de près par la complexité excessive des méthodes de décaissement, telles que les créances de remboursement. Les procédures de décaissement et d’acquisition sont également très lourdes. Le manque de coordination s’applique à toutes les



suite à la page 16

# PROGRESSION DE L'INITIATIVE PPTE ET DES DSRP : JUILLET 2004

Pays	Dates PPTE II		Dates DSRP		Initiative PPTE
	Décision	Achèvement	Provisoire	Complet	Participation des créanciers
Angola	Aucun calendrier actuellement		2004	...	NA
Bénin	7/00	3/03	7/00	3/03	99%
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01	95%
Burkina Faso	7/00	3/02	5/00	7/00	88%
Burundi	1T2005	...	1/04	1T2005	NA
Cameroun	10/00	4Q2004	10/00	7/03	98%
Centrafrique	...	...	1/01	4T2004	NA
Comores	2004	...	4T2004	...	NA
Congo, Rép.	2004	...	3T2004	...	NA
Congo, Rép. dém.	7/03	3T2006	6/02	3T2005	NA
Côte d'Ivoire	2004	...	3/02	...	NA
Éthiopie	11/01	4/04	3/01	9/02	91%
Gambie	12/00	4T2005	12/00	7/02	81%
Ghana	2/02	7/04	8/00	4/03	90%
Guinée	12/00	3T2005	12/00	7/02	
Guinée-Bissau	12/00	3T2005	12/00	2004	81%
Guyana	11/00	12/03	11/00	9/02	81%
Honduras	7/00	1T2005	7/00	10/01	93%
Kenya	AVD nov. 2003		8/00	5/04	NA
Laos	Aucun calendrier actuellement		4/01	2T2004	NA
Liberia	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Madagascar	12/00	3T2004	12/00	10/03	91%
Malawi	12/00	4T2004	12/00	8/02	97%
Mali	9/00	3/03	9/00	3/03	94%
Mauritanie	2/00	6/02	NA	1/01	80%
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01	88%
Myanmar	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Nicaragua	12/00	1/04	12/00	9/01	86%
Niger	12/00	4/04	12/00	2/02	81%
Ouganda	2/00	5/00	NA	5/00	96%
Rwanda	12/00	4T2004	12/00	8/02	95%
São Tomé-et-Principe	12/00	4T2005	4/00	2T2004	85%
Sénégal	6/00	4/04	6/00	12/02	79%
Sierra Leone	3/02	2T2005	9/01	2T2004	84%
Somalie	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Soudan	Aucun calendrier actuellement		2004	...	NA
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00	90%
Tchad	5/01	4T2004	7/00	7/03	93%
Togo	...	...	...	...	NA
Viêtnam	AVD 2002		4/01	6/02	NA
Yémen	6/00	...	2/01	8/02	NA
Zambie	12/00	1T2005	7/00	5/02	97%

Sources:  
Gouvernements PPTE, FMI et  
Banque mondiale

Les dates des points de décision et d'achèvement PPTE, ainsi que des DSRP, correspondent à l'approbation définitive des Conseils des IBW. La plupart des gouvernements ont publié des DSRP plusieurs mois avant l'approbation des IBW.

Le Ghana a atteint son point d'achèvement PPTTE au début de juillet 2004. Si tous les créanciers assurent l'allégement prévu, la dette extérieure du pays passera de 5 milliards de USD à 2,4 milliards de USD.

Principales considérations d'allégement de la dette et de nouveaux financements	Principales considérations macro-économiques et de réduction de la pauvreté
L'AVD du PRC PPTTE révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTTE	Discussions en cours pour un nouveau Programme suivi par le FMI (PSF)
La plupart des créanciers assurent un allégement, non viable en raison de nouveaux financements	FRPC sur la bonne voie
Dette non viable après choc lié aux nouveaux financements/exportations ; lourd fardeau budgétaire de la dette	Rapport d'activité sur le DSRP finalisé et révisé ; accord de confirmation de 2003 prolongé jusqu'à décembre 2004
Premier à recevoir un allégement complémentaire au PA, importants nouveaux financements autorisés	Bilan de la FRPC approuvé en avril 2004. DSRP sur la bonne voie : 5 <sup>e</sup> CSRP examiné et adopté par Parlement en juin 2004
Fonds de donateurs destinés à apurer les arriérés multilatéraux. Rééchelonnement au titre des accords de Naples du Club de Paris en mars 2004	FRPC convenue et DSRP-P approuvé, les deux en janvier 2004
Rachat de 79 % de l'IDA sur la dette commerciale, 2 procès. Période de consolidation du Club de Paris prolongée jusqu'à déc. 2004	FRPC prolongée jusqu'à décembre 2004. Rapport d'activité sur le DSRP prévu prochainement
Calendrier PPTTE retardé par instabilité politique, accumulation d'arriérés multilatéraux	Discussions en cours sur le ré-engagement avec IBW et donateurs
Fardeau de la dette élevé, prévoit sa propre AVD prochainement. Calendrier PPTTE incertain	Nouveau PSF possible en 2004, suivi d'une FRPC pour 2005
Prêts commerciaux garantis par le pétrole, suivi nécessaire pour le PD	Nouveau PSF jusqu'en juin 2004. DSRP en cours de ré-élaboration
Le FMI octroie 1,7 m de USD d'assistance intérimaire supplémentaire (juil.04)	4 <sup>e</sup> examen de la FRPC 2002 terminé. DSRP complet prévu en 2005
PD retardé par conflit civil. Décaissements suspendus par Banque mondiale	Retard de la FRPC et du DSRP complet dû à un conflit civil
Appoint au PA de 707m de \$ en compensation des variations de taux TICR et de change	Bonne progression de la FRPC malgré les chocs exogènes
Interruption de l'allégement intérimaire du FMI; 2 <sup>e</sup> tranche de l'allégement du Club de Paris non mise en œuvre	Dérapage de la FRPC. Suspension du soutien budgétaire des donateurs
Participation de certains hors du Club de Paris et créanciers commerciaux reste problématique	Établissement d'un programme de soutien budgétaire multidonateurs. Rapport d'activité DSRP finalisé et évaluation des IBW publiée en juin 04
Allégement intérimaire du FMI, de la BAD et du Club de Paris suspendu	Lancement d'un PSF prévu au 2T2004, nouvelle FRPC en 2005. Rapport d'activité du DSRP prévu prochainement
Allégement intérimaire du FMI et du Club de Paris suspendu	Approbation du Plan de gestion économique d'urgence soutenu par les donateurs/l'UEMOA
PA atteint, termes de Cologne du CP convenus. Procès commercial abandonné	Rapport d'activité du DSRP approuvé
Expiration de l'allégement intérimaire. Rééchelonnement prévu par Club de Paris des arriérés et du service dû. Viabilité de la dette prévue au PA	Nouvelle FRPC et rapport d'activité du DSRP approuvés en février 2004
L'AVD révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTTE. Allégement au titre des Termes de Houston du CP	Nouvelle FRPC signée en nov. 2003. DSRP complet en 2004
Accord atteint avec la Russie. Éligibilité à PPTTE incertaine	3 <sup>e</sup> examen de la FRPC terminé. DSRP complet finalisé prochainement
Encours de la dette estimé à 3 milliards de USD (600 % du PIB), presque tout en arriérés	Soutien des donateurs pour la reconstruction. Apurement des arriérés sollicité
Aucun allégement assuré par les créanciers hors du Club de Paris, sauf de la Chine et du Koweït	Sur la bonne voie avec la FRPC. Rapport d'activité sur DSRP prévu prochainement
Reprise de l'allégement provisoire du FMI, application de l'accord du Club de Paris en nov. 2003	Examen de la FRPC/rapport d'activité DSRP approuvé en oct 2003, retards de FRPC dus au choc lié à la sécheresse. Début des travaux sur le nouveau budget prévu. PA retardé
Difficultés avec les créanciers bilatéraux hors du CP/commerciaux	Premier rapport d'activité DSRP finalisé et évaluation des IBW publiée en mai 04. Chocs liés à la sécheresse et à la Côte d'Ivoire
Aucun allégement assuré par certains créanciers hors du Club de Paris (Algérie, Koweït, FKDEA)	Nouvelle FRPC approuvée en juillet. Rapport d'activité du DSRP prévu prochainement
Problèmes/procès avec les créanciers hors du Club de Paris maintiennent la dette non viable	Sur la bonne voie en matière de DSRP. Nouvelle FRPC sur 3 ans approuvée en juillet 2004
Aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1987. Probablement non viable	Aucun programme du FMI depuis 1981-82
PA atteint en janvier 2004	2 <sup>e</sup> rapport d'activité du DSRP finalisé. FRPC en cours de mise en œuvre
Appoint de 142,5 m de \$ au PA pour nouveaux financements non anticipés, modifications TICR et taux de change. Taïwan gagne procès	FRPC prolongée jusqu'en juin 2004. Impact négatif de la crise en Côte d'Ivoire
Pourrait maintenant être non viable. Procès des créanciers hors du Club de Paris/commerciaux	2 <sup>e</sup> examen de la FRPC approuvé en déc. 2003. Révision du DSRP prévue prochainement
Le FMI octroie 6,6 m d'assistance intérimaire supplémentaire en juin 04. Sera non viable au PA. Aucun allégement par Chine, Libye, Arabie saoudite et Abou Dhabi	Rapport d'activité du DSRP terminé. Accords atteints sur les politiques pour 2004
Allégement provisoire du Club de Paris au titre de Naples seulement. Problèmes avec créanciers hors du CP. Retard du PA	Négociations en vue d'une nouvelle FRPC dans l'attente de la prochaine mission du FMI
PA atteint. Termes de Cologne sur l'encours accordés par le Club de Paris	Sur la bonne voie avec la FRPC. Rapport d'activité sur le DSRP terminé
Annulation de dette par le Maroc prévue. Procès commerciaux sur 35 m de USD	FRPC sur la bonne voie. DSRP complet désormais prévu mi-2004
Accumule d'importants arriérés dus aux créanciers	Aucun programme FMI en cours, en raison d'un gouvernement non officiellement reconnu
Groupe de soutien des donateurs possible pour apurer les arriérés multilatéraux	Accord de paix entraîne lancement des préparatifs du DSRP-P. PSF sur la bonne voie
Problèmes avec les créanciers hors du Club de Paris et commerciaux	1 <sup>er</sup> bilan de FRPC approuvé en fév. 2004. Baisse des prix du café à l'exportation
10 créanciers hors du Club de Paris n'assurent aucun allégement, retard du PA	FRPC expirée en janv 2004. Critère de performances structurelles en suspens
Aucune perspective actuelle d'allégement de la dette	Aucune reprise des engagements après les élections de juin 2003
Rapport des Conseils des IBW sur l'admissibilité à PPTTE prévu prochainement	FRPC sur la bonne voie
Ratios inférieurs aux seuils PPTTE, donc traitement de Naples de l'encours auprès du Club de Paris	FRPC sur la bonne voie
Expiration de l'allégement provisoire du FMI fin 2003. Annulation par l'Inde de toute la dette APD	FRPC convenue en juin 2004. PA retardé

# ACTIVITÉS DU PRC PPTE D'AVRIL À SEPTEMBRE 2004

**D'AVRIL À JUIN, LE PRC PPTE A ORGANISÉ LES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

## MISSIONS/ASSISTANCE EN GESTION INSTITUTIONNELLE

**Burkina Faso et Mali.** Dans le cadre du programme de renforcement des capacités institutionnelles en gestion de la dette, DRI et le Pôle-Dette ont organisé conjointement au Burkina Faso, du 12 au 21 avril 2004, et au Mali, du 31 mai au 11 juin 2004, des missions d'appui institutionnel dont l'objectif était d'identifier et d'examiner avec les autorités respectives, des mesures destinées à rapprocher l'organisation institutionnelle de la gestion de la dette des standards internationaux. À l'issue des entretiens et de l'exploitation des textes réglementaires, les recommandations suivantes ont été faites à l'attention des autorités :

- une réforme du dispositif juridique et institutionnel de gestion de la dette qui devrait reposer sur une vision globale et cohérente de la politique d'endettement et être encadrée par des supports juridiques au niveau macro et micro administrative, en adéquation avec la réforme des systèmes de contrôle et d'évaluation de la politique d'endettement ;
- un renforcement du dispositif de coordination de la gestion de la dette publique avec les autres politiques économiques qui devrait être concomitant et cohérent avec la réforme du cadre juridique et institutionnel de la gestion de la dette annoncée ci-dessus, dont la réalisation dépendra d'une part, d'un consensus sur l'objectif de la gestion de la dette matérialisé par une loi et d'autre part, d'un consensus sur les objectifs de la coordination de la gestion de la dette ;
- un programme de renforcement des capacités axé sur un système d'information fiable, sur la qualité des compétences pouvant couvrir le champ d'une gestion opérationnelle de la dette et sur la formation du comité national de la dette publique.

**Comores.** Sur la demande du gouvernement, DRI a aidé la Direction nationale de la dette (DND) à élaborer les lois de ce pays sur la dette (procédures et comité national de la dette), ainsi qu'un manuel consacré aux procédures de gestion de la dette. Le personnel de la DND a élaboré des versions préliminaires de documents auxquels DRI a apporté ses commentaires et qui sont maintenant en cours d'achèvement. La DND a également envoyé une copie électronique de sa base de données sur la dette extérieure élaborée dans Access, en attendant l'introduction d'un système spécialisé. La validation par DRI révèle que la base de données n'est pas encore terminée.

**Tchad.** Une mission conjointe DRI/Pôle-Dette a séjourné à N'djaména du 10 au 18 mai 2004 pour appuyer la Commission nationale d'analyse de la dette (CONAD) et



*Atelier national du Guyana, de gauche à droite : Jaime Coronado Quintanilla, coordinateur du PRC PPTE au CEMLA ; S. E. Bharat Jagdeo, président du Guyana ; Donna Yearwood-Waldron, responsable de la division de gestion de la dette, ministère des Finances guyanais ; Juan Carlos Vilanova Pardo, responsable de programmes à DRI*

l'Équipe technique d'analyse de la viabilité de la dette, créées toutes les deux en mars 2004. Cette mission avait pour objectif d'aider les autorités tchadiennes à parachever la mise en place de ces deux structures qui ont pour mandat de coordonner la gestion de la dette, d'analyser et de donner un avis sur tous les projets de conventions de prêts avant leur signature. Au cours de la mission, les membres de ces deux structures ont été formés sur les différents aspects de l'examen d'un projet de convention de prêt et sur certains aspects techniques de la coordination de la gestion de la dette avec les politiques macro-économiques.

## ATELIERS NATIONAUX

**Éthiopie : atelier sur le financement post-PPTE.** Dans le cadre de l'assistance intensive prêtée à l'Éthiopie, cet atelier, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 24 mai au 4 juin, a aidé le gouvernement à préparer une stratégie de désendettement et de nouveaux financements actualisée, dans le sillage du point d'achèvement atteint par l'Éthiopie en avril 2004. L'atelier a réuni 28 participants venus du ministère des Finances et du Développement économique, de la Banque nationale d'Éthiopie et de ministères sectoriels clés. Parmi les animateurs figuraient des experts régionaux des organisations suivantes : CEMLA, DRI, MEFMI et WAIFEM. Les résultats révèlent que même avec un allègement complémentaire lors de son point d'achèvement, le ratio VA/exportations restera supérieur au seuil de 150 % pendant toute la prochaine décennie. À présent, le ratio des nouveaux dons extérieurs aux prêts est projeté à 65 %/35 %. Une politique consistant à mobiliser davantage de dons rendrait la dette éthiopienne viable beaucoup plus rapidement. Au cours de l'atelier, les fonctionnaires ont également analysé les politiques et procédures des donateurs et créanciers, afin d'identifier au mieux les sources possibles de nouveaux financements pour appuyer les politiques du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté et de développement économique. Ils ont souligné la nécessité d'évoluer vers



*Atelier national de la Mauritanie : en blanc, Juan Carlos « oud » Aguilar Perales, Coordinateur de l'atelier (DRI)*

un soutien budgétaire harmonisé s'éloignant des projets multiples.

**Guyana : atelier national sur la stratégie de désendettement durable.** Cet atelier s'est déroulé du 19 au 29 avril 2004 à Georgetown et a permis de former 32 fonctionnaires guyanais à l'analyse de la stratégie de désendettement et de nouveaux financements. Ces fonctionnaires provenaient de différentes institutions nationales concernées par la gestion de la dette, les nouveaux financements, la macro-économie et la réduction de la pauvreté.

Parmi les nombreuses recommandations et conclusions de l'atelier, citons les suivantes :

- la viabilité de la dette à long terme est très sensible à l'environnement macro-économique et aux chocs extérieurs. À court terme, le résultat des négociations en cours avec les créanciers bilatéraux est très important pour obtenir l'allègement maximum après le point d'achèvement ;
- une nouvelle et proactive politique de nouveaux financements s'impose pour combler les déficits, en identifiant des sources de financement très concessionnel adaptées, ainsi que des procédures beaucoup plus flexibles que les pratiques actuelles ;
- l'impossibilité de fidéliser le personnel qualifié dans les unités de gestion des nouveaux financements retarde le traitement opportun des questions dans ce domaine. Cette faiblesse a occasionné un manque de formulation de propositions et de négociations dans des conditions favorables ;
- il convient de définir, ainsi que de mettre en œuvre un cadre juridique et institutionnel exhaustif et clair pour gérer la dette et les nouveaux financements.

**Mauritanie : atelier sur la stratégie nationale de désendettement post-PPTE et de mobilisation de ressources extérieures.** La Mauritanie a atteint son point d'achèvement PPTE en juin 2002. Ce deuxième atelier national, qui s'est tenu à Nouakchott du 4 au 14 avril, a renforcé les compétences des fonctionnaires en analyse de la stratégie de désendettement, les exposant pour la première fois à l'analyse de la dette intérieure et des nouveaux financements. L'atelier a réuni 37 participants, dont 5 formateurs nationaux venus des institutions suivantes : Banque centrale de Mauritanie, ministère des Finances, ministère des Affaires économiques et du Développement, Centre mauritanien d'analyse des politiques, Commissariat aux droits de l'Homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion et autres ministères sectoriels. Les autres formateurs provenaient de la région du Pôle-Dette. L'atelier a testé de nombreux scénarii, dont deux ont été jugés les plus représentatifs. Selon tous les scénarii, la dette mauritanienne est non viable pendant plusieurs années, en termes de ratios VA/recettes et VA/exportations, en raison de la chute des taux d'escompte internationaux. Selon le scénario réaliste, qui envisage l'impact de la non-participation de certains créanciers bilatéraux hors du Club de Paris et une baisse du financement par dons, la viabilité n'est atteinte qu'en 2011. Selon le scénario optimiste, qui envisage une évolution macro-économique plus optimiste pour atteindre les ODM, un allègement assuré par tous les créanciers hors du Club de Paris et une hausse des dons offerts, les ratios de la dette sont viables à partir de 2005 pour le ratio VA/recettes budgétaires et en 2008 pour le ratio VA/exportations. Le ratio de liquidité clé (service de la dette/recettes budgétaires) est viable selon tous les scénarii, mais

proche des seuils établis. En conséquence, il convient que la Mauritanie mette en œuvre une politique de nouveaux financements axée sur les dons d'aide au titre de programmes (apportant de nouveaux bailleurs de fonds), ainsi que sur les prêts fortement concessionnels.

#### **Niger : atelier national sur la stratégie de**

**désendettement durable.** L'atelier national sur la stratégie de désendettement durable du Niger, conjointement organisé par le Pôle-Dette et DRI, s'est déroulé à Niamey du 12 au 24 avril 2004 et 36 cadres des administrations nigériennes y ont pris part. L'atelier visait principalement à aider les autorités nigériennes à mieux définir une stratégie formelle de désendettement durable. Pour cela, les objectifs fondamentaux suivants ont été identifiés : (i) une meilleure gestion de la dette publique à travers le renforcement de l'interface entre la dette intérieure et la dette extérieure, (ii) l'élaboration de politiques économiques et financières sur la base de la soutenabilité des finances publiques et de la viabilité de la dette et (iii) la mise en place d'un dispositif de coordination pour une véritable stratégie nationale de désendettement durable.

Les simulations des stratégies basées sur l'ensemble des domaines couverts par l'analyse de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques, ont démontré que pour asseoir une stratégie efficiente de désendettement durable, le Niger devrait :

- obtenir un allègement complémentaire de la part de tous ses créanciers multilatéraux et bilatéraux. En effet, les analyses ont montré que la dette du Niger ne serait pas viable au point d'achèvement sans la mobilisation de cette assistance supplémentaire (voir note ci-dessous) ;
- mobiliser des ressources extérieures pour mettre en place un Fonds de désendettement de la dette intérieure (FDDI) destiné à l'apurement de la dette des créanciers du secteur privé intérieur à moindres coûts. Ce Fonds devrait être financé par des dons et des prêts hautement concessionnels de type IDA, et sa mise en œuvre permettrait à l'État nigérien de restaurer sa crédibilité en vue d'un accès ultérieur aux marchés financiers régionaux ;
- orienter la politique de financement extérieur vers la mobilisation de plus de dons que d'emprunts pour financer le programme de réduction de la pauvreté. Cette politique devrait s'appuyer sur une stratégie qui implique aussi la mise en œuvre de mécanismes de contrôle et nécessite la création d'un Comité national de la dette publique (CNDP) qui permettrait une meilleure coordination entre les agences impliquées dans la gestion de la dette et la gestion macro-économique du pays ;
- adopter une politique de diversification de produits d'exportations afin de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs et lui permettre de générer davantage de ressources pour renforcer et consolider les efforts en matière de réduction de la pauvreté.

*Note : depuis cet atelier, et comme cité dans le numéro 19, le Niger a bénéficié d'un allègement complémentaire de 142 millions de USD.*

#### **ATELIERS RÉGIONAUX**

##### **Atelier régional sur les stratégies de nouveaux**

**financements et de formation des formateurs.** Le MEFMI et DRI ont organisé un atelier régional à Lusaka, en Zambie, qui a été scindé en deux modules : stratégies de nouveaux financements, du 14 au 19 juin, et formation

des formateurs en stratégies de la dette extérieure et intérieure, du 21 au 30 juin.

L'objectif du module consacré aux **Stratégies de nouveaux financements** était de former les participants à la méthodologie, ainsi qu'aux outils liés à la stratégie de nouveaux financements du PRC, pour permettre aux PPTE de consolider la viabilité de leur dette au-delà de l'initiative PPTE en privilégiant les prêts et dons nécessaires au financement de la réduction de la pauvreté et du développement économique, ainsi qu'en identifiant les donateurs et créanciers favorables aux objectifs d'orientation des pouvoirs publics. Les 25 participants venaient de quatre PPTE du MEFMI (avec des observateurs du Kenya). Les principales conclusions de l'atelier conseillent aux pays :

- d'échanger des informations sur les termes et conditions négociés avec les donateurs et créanciers ;
- de préparer des compendiums des politiques et procédures des donateurs, afin d'aider les hauts fonctionnaires dans la mobilisation de nouveaux financements ;
- d'améliorer considérablement les données sur l'aide au titre de dons, pour faciliter l'analyse.

Le principal objectif du module consacré à la **Formation des formateurs** était de consolider les compétences pédagogiques des formateurs antérieurs et potentiels en stratégie de désendettement extérieur et intérieur. Ce module ne comprenait pas d'autres groupes techniques, car le MEFMI estime que sa région possède les compétences suffisantes en données de la dette, données macro-économiques et réduction de la pauvreté. Dix-sept participants venaient de quatre PPTE du MEFMI, tandis que la formation mettait l'accent sur l'établissement de stratégies de désendettement, l'emploi de Debt-Pro<sup>9</sup> et l'interprétation des ratios de viabilité. Au cours de l'atelier, le MEFMI et DRI ont profité de leur présence à Lusaka pour rencontrer le directeur des investissements et de la gestion de la dette du ministère des Finances et de la Planification nationale, afin d'examiner la nécessité d'actualiser la stratégie de désendettement nationale avant le point d'achèvement. Un accord de principe a été conclu, selon lequel une équipe centrale de fonctionnaires zambiens recevra l'aide du PRC, afin d'actualiser l'AVD en préparation du point d'achèvement.

#### **CONSEILLERS SUR LA DETTE**

**Burundi.** La deuxième mission du projet de renforcement des capacités et de conseils techniques en gestion de la dette s'est déroulée du 14 au 25 juin. Cette mission a évalué la gestion et l'analyse macro-économiques – en documentant les sources de données et hypothèses ; en examinant l'emploi de projections macro-économiques et en formant une partie du personnel à la programmation financière et à l'établissement de projections sur 20 ans ; ainsi qu'en évaluant le modèle macro-économique actuellement utilisé au ministère de la Planification. Une séance de formation aux projections macro-économiques a été organisée pour 15 fonctionnaires, par le biais d'exercices pratiques avec des données burundaises dans le modèle macro-économique employé par le PRC PPTE.

La mission a également participé à une réunion du Comité technique de gestion de la dette (CTGD), pour faire suite aux recommandations de la mission conduite en février dernier. Elle a formulé de nouvelles recommandations destinées à améliorer la coordination en gestion de la dette, notamment : rendre le CTGD plus proactif en définissant clairement son programme de travail, établir un

groupe de travail macro-économique et améliorer la coordination des diverses institutions internationales en termes de renforcement des capacités. Elle a également recommandé de perfectionner l'utilisation du logiciel SYGADE de la CNUCED, ainsi qu'un vaste éventail d'interventions de formation sur la stratégie de désendettement extérieur et intérieur, et de nouveaux financements pour le DSRP, avant l'atelier national sur la stratégie de désendettement, programmé pour la fin 2004.

#### **RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PRC PPTE**

La 14<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif du PRC PPTE s'est tenue à Accra (Ghana) du 17 au 20 mai 2004. Voir l'article de la page 2 pour plus d'informations.

#### **DÉTACHEMENTS**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation des formateurs du Pôle-Dette, MM. Pierre NDIAYE et Babakar FALL du Sénégal ont été détachés auprès de DRI du 24 mai au 2 juin, afin d'approfondir leurs domaines de spécialisation respectifs, soit « Analyse de la viabilité de la dette et développement des stratégies de désendettement » et « Stratégie de lutte contre la pauvreté et développement humain durable ». Ce fut pour eux l'occasion de découvrir le fondement de certains concepts en usage dans leur vie professionnelle, de développer des modèles ou matrices utiles à leur domaine de spécialisation et également d'approfondir la réflexion quant au plan de rédaction détaillé de leur thème de recherche.

#### **LIAISON**

DRI a participé à une réunion à Maputo les 22 et 23 avril, pendant laquelle les gouvernements PALOP ont proposé la création d'un Institut PALOP de renforcement des capacités macro-économiques et financières. Les IFI se sont fortement engagées à appuyer et financer cet institut, qui commencera à fonctionner en 2005. DRI a également présenté des résultats fondés sur les opinions des gouvernements PPTE concernant l'allègement de la dette et le rôle du FMI dans les pays à faible revenu, à l'occasion de réunions à La Hague, Londres, Rotterdam et Stockholm.

#### **ACTIVITÉS FUTURES**

Le programme de travail du PRC PPTE de juillet à septembre 2004 est résumé ci-dessous :

- conseillers sur la dette : missions au Burundi, aux Comores, en Guinée et au Rwanda ; démarrage du programme d'assistance intensive au Mozambique ;
- missions préparatoires aux ateliers d'analyse de la stratégie de désendettement en Angola et au Malawi ;
- missions de gestion institutionnelles en Centrafrique, à São Tomé et Príncipe et au Togo ;
- ateliers nationaux : atelier sur la stratégie de désendettement du Malawi, atelier sur la stratégie de désendettement durable du Sénégal, atelier sur la stratégie de nouveaux financements de l'Ouganda ;
- ateliers régionaux : atelier du CEMLA sur les nouveaux financements, formation des formateurs pour les PALOP, formation des formateurs de la région WAIFEM ;
- séminaire de sensibilisation pour la Mauritanie ;
- détachements : des régions du Pôle-Dette et du MEFMI auprès de DRI ; de la région du CEMLA auprès de la Banque mondiale (Washington, DC), du gouvernement colombien et au siège du CEMLA.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PROGRAMME SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS



Séminaire inaugural ougandais de sensibilisation et de formation

**A**u deuxième trimestre 2004, la Bolivie, le Kenya, l'Ouganda et Trinité-et-Tobago ont entamé un nouveau cycle ; le Malawi et la Tanzanie ont achevé leurs cycles en cours ; tandis que six autres pays ont finalisé leurs demandes de participation. Le PRC CEP a progressé considérablement en matière de méthodologie et a conduit une deuxième évaluation des capacités.

## PROGRESSION DES PAYS

La **Bolivie** a remis son évaluation des capacités de référence à DFI et au CEMLA. Ce pays se prépare pour son atelier inaugural de sensibilisation et de formation, prévu après le prochain référendum. En attendant, la Bolivie poursuit son système de collecte trimestrielle de données, de façon à assurer une série chronologique complète d'ici à l'introduction de la méthodologie révisée.

La **Gambie** a finalisé sa demande de ré-admission au PRC CEP et négocie actuellement un financement auprès des donateurs et des institutions publiques.

Le **Ghana** a réorganisé son groupe de travail national et soumis sa proposition préliminaire à un vaste groupe de donateurs, dont il intègre actuellement les observations de manière à parachever le financement au 3e trimestre.

Le **Kenya** poursuit ses travaux préparatoires en vue d'intégrer le programme, tandis que son Plan statistique stratégique est en cours d'achèvement à la suite du changement de gouvernement et de personnel des grandes institutions.

Le **Lesotho**, la **Namibie** et le **Swaziland** préparent actuellement une demande d'admission conjointe, dans le cadre de la Zone monétaire commune d'Afrique australe, avec l'appui du MEFMI et de DFI.

Le **Malawi** s'est assuré un financement local en vue de futures enquêtes par sondage (cycle 2 de phase II), préalablement au lancement des enquêtes au 3<sup>e</sup> trimestre.

La **Tanzanie** parachève actuellement son premier cycle au titre de la phase II. Le MEFMI et DFI ont conduit une mission en avril, afin d'appuyer les Tanzaniens en les formant à l'analyse avancée et à la rédaction de rapports. La Tanzanie augmente actuellement les fonds destinés au cycle 2 (enquêtes par sondage) et mobilise le financement des donateurs pour les coûts internationaux.

**Trinité-et-Tobago** a sollicité une mission au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, en vue de former son personnel à l'analyse avancée et à l'actualisation de la méthodologie d'enquête.

L'**Ouganda** a terminé son rapport analytique sur le cycle 1 de la phase II, tandis qu'en mai une mission DFI/MEFMI l'a aidé à lancer le cycle 2, par le biais d'activités de sensibilisation et de formation dirigées majoritairement par des Ougandais. Les institutions du groupe de travail ont accepté de financer à 100 % les dépenses locales et s'adressent aux donateurs pour le financement des coûts extérieurs.

La **Zambie** a préparé sa préposition de phase II et identifié les donateurs locaux susceptibles de financer l'exercice. L'équipe vise à réintégrer le PRC CEP au 3<sup>e</sup> trimestre.

## AUTRES ACTIVITÉS

Les partenaires ont conclu la 2<sup>e</sup> évaluation des capacités nationales (voir la page 14).

Le PRC CEP a rapidement avancé l'élaboration des manuels, dont :

- un manuel à l'attention des groupes nationaux de travail pour contribuer à la gestion des données et des projets ;
- mise à jour du manuel du recenseur destiné aux agents d'exécution ;
- révision du manuel d'atelier inaugural de sensibilisation et de formation ;
- création d'un manuel pour les chefs de projets destiné à former les partenaires et consultants régionaux à la gestion et aux aspects techniques du PRC CEP ;
- finalisation d'un manuel d'utilisation du logiciel à tester par les pays ;
- manuels de procédures financières et administratives

Une nouvelle méthodologie sur les meilleures pratiques a été mise au point, notamment :

- conception de registres et d'échantillons relatifs aux investisseurs (voir la page 15) ;
- listes de contrôle des sources de données hors enquêtes ;
- principes directeurs pour la rédaction de rapports analytiques ;
- outils logiciels pour vérifier les bases de données et améliorer le résultat analytique.

Parmi les nouveaux produits d'information, citons :

- une version révisée du manuel sur les ateliers inauguraux de sensibilisation et de formation disponible sur le site Internet ;
- des listes de diffusion électroniques mensuelles pour informer les membres des groupes de travail nationaux des derniers développements ;
- inscription de 25 nouveaux membres aux pages réservées du site Internet ; 4 354 visites par mois sur ce site et plus de 250 connexions aux pages CEP du dernier Bulletin.

La 3<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif s'est tenue à Accra (voir encadré).

## RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DU PRC CEP ACCRA, 20 MAI 2004

Le WAIFEM a accueilli le Comité consultatif du PRC CEP, durant lequel :

- les partenaires se sont mis d'accord sur les moyens d'assurer la viabilité financière du PRC CEP ;
- la BCEAO et DFI se sont concertés sur l'organisation du prochain atelier francophone régional ;
- le CEMLA et DFI ont signé leur protocole d'accord et se sont penchés sur leur atelier régional, prévu au 4<sup>e</sup> trimestre, ainsi que sur leurs rôles institutionnels respectifs ;
- les partenaires ont accepté d'établir des indicateurs détaillés pour la décentralisation ;
- les représentants nationaux, ainsi que les partenaires régionaux ont mis l'accent sur leurs priorités et leurs attentes par rapport au PRC CEP, dans le contexte des évaluations des capacités ;
- les partenaires ont également examiné la progression des programmes bolivien, ghanéen et tanzanien.

## FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL

De juillet à septembre, le PRC CEP prévoit de :

- lancer le deuxième cycle de projet au titre de la phase II au Malawi et en Tanzanie ;
- lancer le premier cycle de projet en Bolivie, au Ghana et au Kenya ;
- envoyer une mission de suivi à Trinité-et-Tobago ;
- conduire l'atelier francophone régional avec la BCEAO ;
- conduire l'atelier national de la Bolivie avec le CEMLA ;
- planifier l'atelier régional du CEMLA ;
- produire deux publications ;
- parachever les manuels révisés à l'attention des recenseurs ;
- accroître le transfert des responsabilités aux partenaires et aux pays, à l'occasion de missions et rencontres.

# BONNE PROGRESSION DES CAPACITÉS DES PAYS POUR L'ANALYSE DES CEP

**D**e février à avril 2004, les partenaires ont mis en œuvre la deuxième évaluation des capacités nationales (ECN) du PRC CEP, afin d'en actualiser la progression depuis octobre 2003 (voir le numéro 18 pour les premiers résultats), y compris la première évaluation de la Bolivie.

## RÉSUMÉ DES AUTO-ÉVALUATIONS DES PAYS

Les résultats figurent dans le tableau 1, classés de 1 (très mauvais) à 5 (normes internationales). Sept pays<sup>1</sup> y sont répertoriés de 1999 - date de la première mission du PRC CEP - à octobre 2003, plus la Bolivie en mai 2004.

Comme signalé au numéro 18, en octobre 2003 une progression spectaculaire a été relevée dans les domaines fondamentaux que les pays avaient identifiés comme leurs priorités initiales, notamment la conduite d'enquêtes sur les capitaux étrangers privés, l'enregistrement et la compilation des résultats, ainsi que l'analyse élémentaire de ces résultats. Les pays avaient aussi nettement amélioré leurs scores sur les questions institutionnelles (domaines I à III), le respect des normes et codes internationaux, l'analyse avancée des résultats, ainsi que leurs priorités politiques et la transparence. Les domaines à la traîne concernaient les méthodes hors enquêtes et l'élaboration de stratégies de financement du développement liées au secteur privé. Les capacités globales ont progressé de 0,98 pour atteindre 2,83.

Depuis octobre 2003, les retards survenus dans la mobilisation du financement destiné au suivi des projets ont empêché trois pays d'améliorer leur classement, ce qui a ralenti le rythme de progression. La moyenne n'a donc augmenté que de 0,09 pour atteindre 2,92, grâce aux progrès accomplis au Malawi, en Ouganda, en

Tanzanie et à Trinité-et-Tobago.

La plus forte progression s'est produite dans les domaines suivants :

- *Respect des normes et codes internationaux* : à mesure qu'ils acquéraient plus de connaissances et d'expérience, les pays ont tous atteint ou se sont rapprochés des normes du MBP5, recourant de plus en plus aux résultats des enquêtes sur les CEP pour toutes leurs données relatives à la BP et à la PEG.
- *Enregistrement et compilation* : les pays utilisent et maîtrisent désormais le logiciel d'analyse des CEP, établissent des bases de données plus précises et englobent les données sur les perceptions des investisseurs et la PEG. Les pays doivent toutefois se concentrer sur les registres et autres manuels techniques.
- *Ressources humaines* : les pays ont amélioré leurs descriptions de postes et leurs dotations en effectif, tandis que la prédominance politique des résultats liés à l'analyse des CEP a motivé le personnel, qui apprécie désormais sa contribution au développement national. Cependant, la plupart des GTN ont toujours besoin d'agents supplémentaires pour exécuter la charge de travail liée à l'analyse des CEP, ainsi que d'un meilleur suivi de leur plan de travail.

À l'inverse, la plus faible progression a été relevée dans les domaines suivants :

- *Élaboration d'une stratégie de financement du développement* : le PRC CEP a à peine avancé dans la méthodologie à cet égard, pour s'être concentré sur d'autres domaines plus prioritaires.
- *Conduite d'enquêtes* : bien que les classements restent élevés dans ce domaine, il convient que les pays s'attachent à obtenir des données plus

complètes, plus fiables et plus conformes au calendrier.

- *Transparence et évaluation* : il convient que les pouvoirs publics consultent davantage le secteur privé et la société civile en matière de résultats et qu'ils s'inspirent des résultats analytiques pour modifier leur orientation.

## PERSPECTIVES

À la lumière de ces résultats, les partenaires de mise en œuvre restent confiants dans la possibilité d'atteindre les objectifs du cadre logique du programme et de voir au moins 2 pays passer dans le groupe A d'ici à la prochaine évaluation, en octobre 2004. Pour y veiller, le PRC CEP doit :

- terminer tous les perfectionnements de la méthodologie d'ici à la fin 2004 ;
- organiser des MED et des séminaires de formation au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année, ainsi que des ateliers de clôture au 3<sup>e</sup> trimestre, afin de renforcer la conformité des données aux calendriers ;
- organiser des ateliers régionaux avec la BCEAO (pour toute la Zone franc CFA, 3<sup>e</sup> trimestre 2004) et avec le CEMLA (4<sup>e</sup> trimestre 2004), afin d'explorer les possibilités d'étendre le programme à d'autres pays ;
- organiser l'atelier de formation des formateurs à la mi-2005 pour approfondir les capacités de formation ;
- accélérer le transfert aux OR en formant le personnel en poste, lors de missions et d'ateliers ;
- encourager l'exploitation des résultats du programme lors de missions, forums exécutifs, rencontres régionales et réunions internationales.

<sup>1</sup> Gambie, Ghana, Malawi, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Ouganda et Zambie.

**Tableau 1 – ECN d'analyse des CEP par domaine d'évaluation : 1999, octobre 2003 et mai 2004**

Domaine d'évaluation	Classement			Progression depuis oct. 2003
	1999	octobre 2003	mai 2004	
I, Cadre juridique et institutionnel	2,2	2,9	3,0	0,06
II, Ressources humaines	2,2	3,1	3,2	0,16
III, Gestion, supervision et conditions de travail	2,1	3,1	3,2	0,13
IV, Réalisation d'enquêtes	1,8	3,4	3,4	0,01
V, Mécanismes de communication hors enquêtes	1,5	2,1	2,2	0,06
VI, Enregistrement et compilation	1,8	3,2	3,3	0,18
VII, Capacité à se conformer aux normes et codes internationaux	2,0	3,0	3,3	0,26
VIII, Analyse de base des CEP	1,6	3,1	3,2	0,09
IX, Analyse détaillée des CEP et de la responsabilité sociale des entreprises	1,3	2,3	2,4	0,07
X, Élaboration d'une stratégie de financement du développement	2,0	2,4	2,4	-0,07
XI, Priorité et engagement politiques	1,6	2,5	2,5	0,07
XII, Transparence et évaluation	2,2	3,0	3,0	0,01
<b>Moyenne Global</b>	<b>1,85</b>	<b>2,83</b>	<b>2,92</b>	<b>0,09</b>

# UGANDA : UNE DESTINATION AFRICAINE PRIVILÉGIÉE POUR LES INVESTISSEMENTS

Attirés par l'environnement politique stable et les solides performances économiques de l'Ouganda au cours de la dernière décennie, les investissements étrangers continuent à affluer dans ce pays. La Banque d'Ouganda, le Bureau des statistiques, l'Autorité chargée des investissements et la Fondation du secteur privé ont travaillé pendant 3 ans avec DFI et le MEMFI pour surveiller davantage ces investissements et informer les dirigeants des incidences en matière d'orientation. Les derniers résultats de l'étude confirment que l'Ouganda se classe désormais au 11<sup>e</sup> rang des destinations africaines en matière d'investissements. En outre, un bailleur de fonds international a récemment utilisé ces résultats pour promettre 45 millions de USD à l'Ouganda dans les trois prochaines années.

## STOCKS ET FLUX GLOBAUX

La structure de la balance des paiements ougandaise est relativement stable, étant donné que la plupart de son passif extérieur se trouve en investissements à long terme, à savoir sous forme d'IDE financé principalement par actions. Toutefois, malgré la libéralisation du compte financier de l'Ouganda, son actif extérieur ne représente que 0,6 % du PIB, car les résidents manquent d'informations sur les possibilités d'investir à l'étranger.

Le passif extérieur total de l'Ouganda a fortement augmenté, de 16,7 % en 2001, pour atteindre 1,1 milliard de USD, soit 20,9 % du PIB (voir tableau 1). Cette croissance provenait majoritairement de la valeur marchande plus élevée de l'IDE existant, mais les nouveaux flux représentaient aussi 1,5 % du PIB.

La dette extérieure du secteur privé est restée relativement réduite, à environ 7,5 % du PIB, grâce aux remboursements de la dette lors d'une année avantageuse qui a vu l'économie réelle croître de près de 6 %. Cette dette était à long terme et se composait majoritairement d'emprunts liés entre filiales et leurs sociétés mères, ainsi que de quelques crédits commerciaux. Le groupe de travail de l'Ouganda a toutefois vivement encouragé le secteur privé à améliorer la notification de sa dette à court terme, nettement sous-évaluée par rapport aux statistiques bancaires.

## COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

- La privatisation soutenue des télécommunications, ainsi que la rentabilité de secteurs tels que le commerce de gros et de détail, les finances et les transports ont attiré la plupart des nouveaux IDE.
- Les investissements provenaient principalement du Canada, des États-Unis et de l'Éthiopie. Bien que le Royaume-Uni reste le plus gros investisseur, la diversification des pays sources est illustrée par le fait que l'Afrique (avec le Kenya, l'Ile Maurice et l'Éthiopie en tête) a augmenté sa part d'un cinquième à un quart. Il est toutefois inquiétant de constater les vastes investissements provenant de paradis fiscaux tels que les Bermudes

(probablement dus aux allers et retours de capitaux effectués par les résidents ougandais) et les petits investissements en provenance de Tanzanie (malgré les efforts de la Communauté est-africaine pour promouvoir les investissements sous-régionaux).

- La région centrale a historiquement reçu la majorité du stock total d'investissements (91,7 %), tandis que la région orientale (à 8 %) et la région occidentale (à moins de 1 %) attirent peu d'investissements
- Bien que les enquêtes sur les perceptions des investisseurs aient révélé un environnement intérieur généralement propice aux investissements en 2003, un certain nombre de contraintes ont été détectées, à savoir : les coûts de production élevés, la faible demande du marché, la contrebande et la corruption, les fluctuations du pouvoir, ainsi que le coût de l'emprunt intérieur.
- En outre, les participants à l'enquête se sont montrés confiants dans l'économie ougandaise en indiquant que plus de 70 % des investisseurs existants souhaitaient accroître leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices à moyen terme.

## RAPPORT DES INVESTISSEMENTS

Comme dans d'autres pays à faible revenu, le rapport exigé des investissements en capitaux propres était plus élevé (à 10,6 %) que les coûts de l'endettement (variant de 7 % à 9 %). Les choix sectoriels entre le financement par actions et le financement par emprunts doivent donc soulever les échéances à long terme des actions aux coûts plus élevés ; par rapport à la dette issue de 3 sources possibles – les emprunts intérieurs (assortis de taux d'intérêt élevés et d'un manque de disponibilité), les emprunts extérieurs interentreprises liés (assortis de dates de remboursement très flexibles et de coûts faibles) et les emprunts extérieurs non liés (dates de remboursement

plus fixes, coûts élevés et fluctuations des taux de change). Contrairement à l'endettement sectoriel de la Zambie (voir le Bulletin 19), en Ouganda seule l'agriculture était davantage financée par emprunts que par actions. Le secteur manufacturier présentait une structure équilibrée de financement par capitaux empruntés-capitaux propres.

## IMPLICATIONS

- Le financement privé de l'Ouganda semble relativement stable, mais l'amélioration des données sur la dette à court terme pourrait accroître nettement la dette du secteur privé.
- L'Agence de promotion des investissements devrait veiller davantage à attirer plus de capitaux des pays sources non traditionnels, particulièrement en Afrique, et travailler avec la Communauté est-africaine pour promouvoir les investissements provenant de Tanzanie.
- Il serait souhaitable que les pouvoirs publics encouragent un développement plus équilibré entre les régions, en vue de réduire la pauvreté au niveau national dans les régions excentrées.
- Les pouvoirs publics devraient étudier comment diversifier les investissements au profit des secteurs suivants : commerce de gros, commerce de détail, restauration et hébergement, finances, assurances et biens immobiliers.
- Il conviendrait que les futures enquêtes examinent la dette du secteur privé par secteur. L'agriculture s'est révélée très vulnérable à un fort endettement, en raison des pertes subies par de nombreuses entreprises.
- Il serait souhaitable de tenir compte des contraintes identifiées en relation avec les perceptions des investisseurs – à savoir sur l'infrastructure, les finances et la contrebande.
- Il serait utile que les pouvoirs publics offrent davantage d'informations sur les instruments aux résidents ougandais désireux d'investir à l'étranger.

**Tableau 1 - Actif et passif extérieur du secteur privé ougandais, 2000-2001 (en millions de USD)**

	Fin-2000	Transactions nettes	Fin-2001	Revenu	Coûts/gains impliqués
<b>Passif extérieur total</b>	944,3	79,7	1 101,6	-87,9	8,6 %
dont : à long terme	906,9	64,1	1 060,4	-85,8	8,7 %
Investissements directs	807,0	72,9	962,3	-77,6	8,8 %
Capital-actions aux valeurs marchandes	539,9	78,5	700,3	-65,9	10,6 %
Emprunts interentreprises	267,1	-5,6	262,0	-11,7	4,4 %
Investissements boursiers	6,5	0,0	7,3	-0,8	11,6 %
Autres investissements	130,8	6,8	132,0	-9,5	7,2 %
Prêts	6,6	9,1	16,7	-1,0	8,6 %
Crédits commerciaux	124,2	-2,3	115,3	-8,5	7,1 %
<b>Actif extérieur total</b>	35,3	-2,7	32,9	0,0	0,0 %
dont : à court terme	33,7	-3,3	30,6	0,1	0,3 %
	En % du PIB				
<b>Passif extérieur total</b>	18,1%	1,5 %	20,9 %	-1,7 %	n.a.
IDE total	15,4%	1,4 %	18,3 %	-1,5 %	n.a.
DESP totale	7,6%	0,0 %	7,5 %	-0,4 %	n.a.

Source: Uganda FPC 2000/1 Survey

# CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS : QUESTIONS FRÉQUENTES

## COMMENT LES PAYS ÉTABLISSENT-ILS L'ÉCHANTILLONAGE APE ?

Le Bulletin 19 décrivait les méthodes permettant d'élaborer un registre d'investisseurs. Une fois que les pays ont établi un registre raisonnablement fiable (après une ou deux enquêtes de référence), ils ne doivent pas continuer à sonder annuellement chaque entreprise inscrite au registre – mais passer à un échantillon représentatif. Le présent article explique la méthode d'échantillonnage du PRC CEP, qui tient compte des meilleures pratiques internationales.

### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : DÉFINIR LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

La plupart des pays du PRC CEP possèdent un registre qui contient entre 500 et 2 000 entreprises. La taille de l'échantillon tiré de ce registre dépend des caractéristiques que les pays souhaitent privilégier. Selon les manuels statistiques, un échantillon est probablement représentatif (il a une « distribution normale ») s'il est suffisamment grand – à savoir au moins 20 à 30 observations, pour représenter chaque catégorie ayant servi à définir l'échantillon. Cela permet de supposer que les résultats des échantillons représentent les caractéristiques du registre d'investisseurs (qui, s'il est bien tenu, sera lui-même une bonne représentation de l'ensemble de la population des investisseurs). Cela n'est toutefois pas très utile dans la pratique, car il est impossible de savoir avant un examen détaillé quelle taille d'échantillon ces caractéristiques présenteront.

En plus de veiller à assurer une « distribution normale », les pays doivent tenir compte d'autres facteurs, tels que la disponibilité du personnel pour les travaux d'exécution, le calendrier désiré pour les données, ainsi que les éventuels gains en efficacité. Par exemple, si la prospection annuelle complète d'un registre de 1 200 entreprises a pris douze semaines à 20 membres du personnel, cela implique une journée de travail par entreprise et membre du personnel (en supposant que le travail d'exécution n'englobe pas le courrier postal et électronique). Si l'effectif normal ne compte que 10 personnes, le pays devra diminuer de moitié le nombre d'entreprises

prospectées. S'il souhaite passer à des enquêtes semestrielles et qu'il ne dispose que de quatre semaines maximum de travail d'exécution pour respecter le délai, le pays devra diviser le nombre d'entreprises par trois. Étant donné qu'il ne possède désormais qu'un sixième (16,6 %) du temps de travail disponible par rapport à l'année précédente, il serait imprudent de prévoir un échantillon supérieur à 400 entreprises, soit 33,3 % du registre (en tenant compte des gains d'efficacité). Ces facteurs tendent à démontrer que les pays qui disposent de plus grands registres échantillonnent une proportion plus réduite du total.

Les pays souhaitent également maximiser le champ d'application des données de la BP en se concentrant sur les plus grandes entreprises. En conséquence, si l'on reprend l'exemple ci-dessus, il serait préférable de commencer par fixer un seuil susceptible de couvrir les 400 entreprises les plus importantes (33,3 %), en utilisant les flux ou les stocks d'IDE ou un mélange des deux.

### 2<sup>È</sup> ÉTAPE : ASSURER UN ÉCHANTILLON SOLIDE AVEC UN SEUL FILTRE

L'étape suivante consiste à examiner le groupe des plus grandes entreprises, pour déterminer si elles sont statistiquement solides. Le tableau 1 illustre le processus consistant à choisir un échantillon, pour un pays qui estime que la taille de l'APE est cruciale, mais qui souhaite obtenir un échantillon statistiquement solide et suffisamment représentatif au niveau sectoriel.

La colonne 2 montre le nombre d'entreprises dans chaque secteur d'un registre d'investisseurs de 1 000 entreprises, par exemple. La colonne 3 représente la répartition des 200 premières entreprises par secteur. Il est évident que cela ne donnera pas de résultats solides pour l'agriculture, le commerce ou les mines, car ces secteurs comptent moins de 30 observations. Comment rendre cet échantillon plus solide ? Il convient d'incorporer à l'échantillon au moins 30 entreprises de l'agriculture, des mines et du commerce. Mais comme il n'existe que 20 entreprises minières, toutes les entreprises minières sont à inclure. On obtient ainsi 120

entreprises à choisir, car 80 ont servi pour les trois petits secteurs. Pour distribuer ces dernières par secteur, vous pouvez calculer la proportion que chaque secteur restant représente sur le total des trois secteurs restants dans le groupe des 200 premières entreprises, puis la multiplier par le nombre d'entreprises qui restent à affecter. Toutefois, bien que cela permette d'avoir un échantillon statistiquement solide, cette méthode sacrifie toujours la répartition sectorielle dans les 200 premières entreprises, parce que l'industrie manufacturière, les services et le tourisme obtiennent une part inférieure. En conséquence, la méthode préférée est l'échantillon 1a, qui consiste à conserver toutes les entreprises du groupe des 200 premières, mais en ajoutant des entreprises pour renforcer les trois petits secteurs, ce qui donne un échantillon total de 250.

### 3<sup>È</sup> ÉTAPE : ÉCHANTILLON SOLIDE AVEC PLUSIEURS FILTRÉS

Il est possible de compliquer le processus susmentionné en ajoutant plus de « filtres ». En d'autres termes, le pays peut décider qu'il souhaite une analyse solide de la région destinataire des investissements, du pays émetteur ou du type de financement utilisé par une entreprise (par ex. actions ou dette). Tel qu'indiqué dans le Bulletin 19, le nombre et le type de filtres varient selon le pays, en fonction de leur disponibilité et qualité. Les principes seraient les mêmes, mais des calculs supplémentaires s'imposeraient pour veiller à ce que l'échantillon soit solide pour les autres caractéristiques, en prévoyant 30 ou le maximum d'entreprises disponibles pour chaque région, pays source ou type de financement, et en augmentant la taille de l'échantillon pour y parvenir.

Cette approche offre également l'avantage de tenter d'assurer un nombre suffisant d'entreprises pour chaque classification, afin d'éviter les éventuelles ruptures de confidentialité dues à l'obtention de données auprès d'un nombre limité d'entreprises. L'échantillonnage doit également traduire les révisions apportées au registre, en apportant de nouvelles entreprises ou en retirant des entreprises non existantes. Les pays peuvent également inclure dans l'échantillon les entreprises pour lesquelles ils ont des doutes quant à la qualité des données fournies lors de l'enquête complète, souhaitant ainsi assurer une plus grande qualité des données fournies dans l'échantillon.

Une fois que les données ont été rassemblées, une actualisation (relancement) s'impose en cas de non-réponse (pour représenter l'échantillon total de 250) ; et pour l'échantillonnage (pour représenter le total de 1 000 entreprises inscrites au registre). La procédure à suivre pour cela sera expliquée dans le Bulletin 21.

Tableau 1 – échantillonnage solide

Secteurs	Registre des Invest.	Échantillon 1: 200 premiers	Échantillon 1a: 200 premiers ajustés
Industrie manufacturière	300	55	55
Commerce	200	10	30
Mines	20	15	20
Agriculture	40	5	30
Services	240	55	55
Tourisme	200	60	60
<b>Total</b>	<b>1,000</b>	<b>200</b>	<b>250</b>

# QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

## COMMENT VÉRIFIER LA VALEUR ACTUALISÉE DES DONNÉES DE LA DETTE DANS VOTRE BASE DE DONNÉES DEBT-PRO® ?

Après avoir préparé votre base de données Debt-Pro®, il importe de vérifier l'encours de la dette et la valeur actualisée (VA) des données de la dette, par catégorie de créanciers et par créancier individuel pour l'année initiale, soit d'après le résultat de votre base de données nationale, soit avec les tableaux de données figurant dans votre document PPTE préliminaire, de point de décision ou d'achèvement. Ce dernier élément est important si vous prévoyez de reproduire l'analyse PPTE des IBW au point de décision ou d'achèvement.

Pour vérifier votre base de données Debt-Pro®, vous devez créer un scénario (qui peut être vide, c'est-à-dire sans réorganisation de dette ou hypothèses de nouveaux financements) et y importer votre base de données. Une fois l'importation réalisée, allez

directement au menu « Rapports », puis exécutez le rapport *Summary – Sommaire sur la dette extérieure*, **sans calculer**. Si vous exécutez un rapport dans Debt-Pro® sans calculer, les chiffres du rapport indiquent l'état de votre dette existante, telle que consignée dans la base de données Debt-Pro®. Vous pouvez utiliser le rapport *Summary – Sommaire sur la dette extérieure* pour vérifier l'encours nominal de la dette et la VA des chiffres d'endettement, par catégorie de créancier et pour vos principaux créanciers.

Pour vérifier la valeur nominale et/ou la VA de la dette créancier par créancier, exécutez le rapport *Detail – détaillé sur la dette* dans Debt-Pro® et comparez les chiffres de l'année initiale avec ceux qui figurent dans vos documents PPTE. Les chiffres à vérifier sont uniquement ceux qui apparaissent dans l'année initiale, par conséquent ne tenez pas compte des données projetées.

Si des différences apparaissent dans les données, cela peut être dû aux raisons suivantes :

- pour la VA de la dette, les TICR et de change saisis dans la feuille de REFERENCE sont différents de ceux de votre document PPTE ;
- certains prêts n'ont pas été saisis dans l'une des bases de données ;
- les projections de paiements du principal ou d'intérêts sont différentes entre les deux bases de données. Cela peut se produire si les décaissements récents n'ont pas été intégrés ;
- le codage erroné d'un créancier comme « bilatéral » au lieu de « commercial », par exemple, peut occasionner des différences de données par catégorie de créanciers ;
- le codage erroné d'un débiteur comme « autre que gouvernement » (GV) peut entraîner des différences par débiteur.

## Bolivie : Allègement complémentaire à celui de l'initiative PPTE (suite de la page 6)

annuels en moyenne. Toutefois, si la Bolivie n'avait pas bénéficié de l'allègement PPTE, la moyenne de l'assistance concessionnelle annuelle reçue aurait été inférieure de 87 millions de USD par rapport à la période pré-PPTE (assistance concessionnelle hors PPTE).

Pour lutter efficacement contre la pauvreté et étant donné l'économie bolivienne, une complémentarité annuelle de 14 millions de USD ne semble pas suffisante. Afin de mieux analyser la complémentarité en tenant compte de la dimension de l'économie bolivienne, l'assistance concessionnelle est examinée ci-dessous en termes de PIB.

Le tableau 2 permet de constater qu'il n'y a pas

eu de complémentarité de l'initiative PPTE en termes de PIB. L'assistance concessionnelle annuelle atteignait 8,4 % du PIB en moyenne pendant la période pré-PPTE, tandis que dans la période PPTE cette moyenne ne représentait que 6,8 % du PIB. Cela signifie que **la moyenne de l'assistance concessionnelle annuelle a diminué d'environ 1,6 % du PIB pendant la période PPTE par rapport à la période pré-PPTE**.

### CONCLUSION

L'exposé ci-dessus permet de conclure que, en pourcentage du PIB, la Bolivie a reçu moins d'assistance concessionnelle à l'époque PPTE

(y compris l'allègement PPTE) que pendant la période pré-PPTE. Cette situation a engendré des pressions supplémentaires sur le secteur budgétaire, qui a dû recourir à l'endettement intérieur, ainsi qu'à la restriction d'autres coûts tout aussi nécessaires, en raison de sa grave faiblesse et de son engagement à assumer les coûts en réduction de la pauvreté. Cette situation a ainsi contribué à retarder les efforts de réduction de la pauvreté, car il a fallu par exemple faire face à des problèmes de financement de contrepartie pour exécuter les projets et mobiliser les investissements publics. Il conviendrait d'augmenter les flux concessionnels au cours des prochaines années, afin de soutenir efficacement les activités de réduction de la pauvreté.

## La qualité du financement des donateurs - l'opinion des PPTE (suite de la page 7)

sources de financement. Pour les créanciers bilatéraux, le problème se pose en matière d'acquisition, particulièrement le fait de lier les ressources à la réalisation d'achats dans les pays donateurs/créanciers et les méthodes de décaissement. Pour les créanciers multilatéraux, la difficulté réside plutôt dans les retards provoqués par les procédures de décaissement et les conditions suspensives (voir graphique 2).

Les résultats de la méthodologie du PRC jusqu'à présent viennent compléter ceux de l'Étude d'évaluation des besoins, réalisée par le CAD de l'OCDE et comprise dans le rapport de ce comité, intitulé *Harmonising Donors Practices for Effective Aid Delivery* (Harmoniser les pratiques des donateurs

pour une prestation d'aide efficace). Cette étude signale que les facteurs classés comme les plus nuisibles à l'efficacité de l'apport d'aide sont les priorités et systèmes déterminés par les donateurs, les difficultés relatives aux procédures des donateurs, ainsi que la non-coordination des pratiques de ces derniers. Elle vient également étayer les résultats du Programme spécial d'assistance, en faveur de l'harmonisation des donateurs. Toutefois, les résultats de la méthodologie offrent une analyse bien plus détaillée des domaines précis où la communauté internationale ne parvient pas entièrement à améliorer non seulement la quantité, mais aussi la qualité de son aide.

Un certain nombre de PPTE a déjà pris des mesures

pour améliorer la prestation des flux d'aide, les exemples les plus remarquables étant les principes de partenariat PAEP de l'Ouganda, le Groupe de suivi indépendant de la Tanzanie et le Mémoire d'accord de la Zambie sur la coordination et l'harmonisation. Plusieurs autres pays ont franchi des étapes importantes dans la coordination du soutien budgétaire des donateurs par le biais d'accords multidonateurs. Le PRC offre toutefois un système bien plus complet et objectif pour le suivi des progrès. En associant ces acquis à l'analyse de leurs propres insuffisances en matière de politiques et de procédures publiques, les pays conçoivent ainsi des « matrices de partenariats » destinées à assurer une absorption plus rapide et plus efficace de l'aide pour financer les ODM.